



N° du catalogue : 75-203-XIF

# Analyse du revenu au Canada

2002



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## **Comment obtenir d'autres renseignements**

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Analyse du revenu au Canada, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (888) 297-7355).

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements **1 800 263 1136**

Service national d'appareils de télécommunication pour les malentendants **1 800 363 7629**

Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt **1 800 700 1033**

Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt **1 800 889 9734**

Renseignements par courriel ***infostats@statcan.ca***

Site Web ***www.statcan.ca***

## **Renseignements sur les commandes et les abonnements**

Le produit n° 75-203-XIF au catalogue est disponible gratuitement dans le site Internet de Statistique Canada. Les utilisateurs peuvent obtenir des exemplaires à *www.statcan.ca* sous la rubrique Produits et services.

## **Normes de service au public**

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.



Statistique Canada  
Analyse du revenu au Canada

# Analyse du revenu au Canada

2002

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2004

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mai 2004

N° 75-203-XIF au catalogue

ISSN 1710-7393

Périodicité : annuelle

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 75-203-XIE).

---

## **Note de reconnaissance**

*Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.*

# Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p préliminaire
- r rectifié
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

## Tableaux personnalisés de l'EDTR

Pour les clients ayant des besoins spécifiques, des tableaux personnalisés peuvent être produits sur une base de frais recouvrables. Communiquez avec les Services aux clients, Division de la statistique du revenu (1 (888) 297-7355 ou (613) 951-7355; [revenu@statcan.ca](mailto:revenu@statcan.ca) ).

## Accès aux données de l'EDTR à distance

L'accès aux données à distance est une initiative qui permet aux chercheurs de l'extérieur d'accéder et d'utiliser les données de l'EDTR.

Par cet accord, les chercheurs peuvent contacter la Division de la statistique du revenu pour indiquer leurs intérêts à utiliser l'accès à distance et pour fournir un résumé expliquant les objectifs de leurs recherches. Après l'approbation de leur demande d'accès, une copie du logiciel d'extraction des données de l'EDTR (SLIDRET) de même qu'une structure de base de données vide sont fournies aux chercheurs.

Les chercheurs rédigent et testent leurs propres programmes informatiques et les envoient par la suite à Statistique Canada par Internet. Nous soumettons les programmes, assurons la confidentialité et la fiabilité des données et retournons les résultats par courriel. Ce processus nous permet « d'ouvrir » notre ensemble complexe de données à plus de chercheurs. Ceci contribue, par conséquent, à augmenter le nombre de recherches.

Ce service est une alternative aux Centres de recherche de données et aux bureaux régionaux.

Communiquez avec les Services aux clients, Division de la statistique du revenu (1 (888) 297-7355 ou (613) 951-7355; [revenu@statcan.ca](mailto:revenu@statcan.ca) ).

### **Centres de recherche de données**

Les Centres de recherche de données font partie d'une initiative de Statistique Canada, du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), et de consortiums d'universités visant à renforcer la capacité de recherche sociale du Canada et à soutenir les milieux de la recherche en matière de politiques.

# Table des matières

<b>Faits saillants</b>	<b>8</b>
<b>Produits connexes</b>	<b>12</b>
<b>Chapitre 1 — Introduction</b>	<b>16</b>
<b>Chapitre 2 — Revenu du marché</b>	<b>18</b>
Amélioration du marché du travail en 2002	18
Peu de variation du revenu du marché en 2002 après cinq années de croissance consécutives	18
Après une hausse de 1996 à 2001, une pause généralisée du revenu du marché en 2002 pour les principaux types de famille	18
Le revenu du marché des femmes seules en âge de travailler s'est accru depuis 1996	19
La différence de revenu du marché entre l'ensemble des hommes et des femmes diminue en 2002	19
La tendance du revenu du marché varie entre les quintiles	19
<b>Chapitre 3 — Transferts gouvernementaux</b>	<b>22</b>
Les transferts gouvernementaux moyens ont été stables en 2002 comparativement à 2001	22
Deuxième année de forte croissance des prestations d'assurance-emploi	22
Les transferts sont plus élevés pour les personnes âgées que pour les personnes en âge de travailler	23
Trente pour cent des transferts gouvernementaux vont aux 20 % des familles ayant les revenus les plus faibles	24
La proportion des transferts aux familles ayant les revenus les plus faibles est demeurée stable	25
Transferts aux familles sans rémunération avec enfants	25
<b>Chapitre 4 — Revenu total</b>	<b>27</b>
Après cinq années de croissance, le revenu total moyen des familles autres que de personnes âgées marque un temps d'arrêt	27
Le revenu total des familles de personnes âgées est demeuré stable de 2001 à 2002	27
Redistribution du revenu : incidence des transferts gouvernementaux	28
<b>Chapitre 5 — Impôt sur le revenu</b>	<b>30</b>

## Table des matières – suite

Deuxième diminution récente de l'impôt moyen payé par les familles	30
Diminutions estimées à 2 % ou plus de l'impôt moyen sur le revenu dans la plupart des provinces en 2002	30
Taux d'imposition implicite selon le type de famille	31
Proportion de l'impôt total sur le revenu selon le quintile de revenu	31
<b>Chapitre 6 — Revenu après impôt</b>	<b>33</b>
Après une hausse de cinq années consécutives, le revenu après impôt a connu une pause en 2002	33
Des variations d'une province à l'autre entre 1996 et 2002	33
Les transferts gouvernementaux et l'impôt ont contribué à réduire les disparités entre les différents types de famille	34
Réduction de la disparité par quintile de revenus	34
L'écart entre les quintiles a varié selon le type de famille	35
<b>Chapitre 7 — Revenu familial : inégalité du revenu</b>	<b>39</b>
L'inégalité du revenu a-t-elle changé au cours des dernières années?	39
Les revenus ont augmenté pendant plusieurs années pour toutes les tranches de répartition du revenu	39
Légère diminution de l'écart en termes monétaires en 2002 après une augmentation de 1996 à 2001	39
L'inégalité du revenu en termes relatifs	41
Le ratio du quintile supérieur au quintile inférieur augmente	41
Le coefficient de Gini diminue pour le revenu du marché et demeure stable pour le revenu après impôt en 2002	42
<b>Chapitre 8 — Faible revenu</b>	<b>44</b>
Après avoir baissé pendant cinq années consécutives, le taux des familles à faible revenu a cessé de baisser en 2002	44
Le taux de faible revenu a varié selon le type de famille et le nombre de soutiens	45
Le taux des familles monoparentales à faible revenu ayant une femme à leur tête a augmenté après avoir baissé pendant cinq années consécutives	45
Le taux de faible revenu a poursuivi sa tendance à la baisse chez les enfants mais a augmenté légèrement pour l'ensemble des Canadiens	46
Franchir le SFR	47
Le faible revenu a touché plus d'une personne sur cinq sur une période de six ans	47

## Table des matières – suite

### Graphiques

Graphique 2.1 Revenu moyen du marché des familles économiques et des personnes seules, 1980 à 2002	20
Graphique 2.2 Revenu moyen du marché, Canada et les provinces, changement en pourcentage entre 1996 et 2002	20
Graphique 2.3 Revenu moyen du marché par principal type de famille, 1996 et 2002	21
Graphique 2.4 Part du revenu du marché par quintile, 1996 et 2002	21
Graphique 3.1 Les taux implicites des transferts sont plus élevés pour les personnes âgées que pour les personnes plus jeunes, 1993 à 2002	24
Graphique 3.2 Revenu du marché et transferts gouvernementaux pour les familles, selon les quintiles de revenu après impôt, 2002	25
Graphique 3.3 Transferts gouvernementaux moyens par type de famille, 2002	26
Graphique 4.1 Revenu total moyen des familles et des personnes seules, 1980 à 2002	28
Graphique 4.2 Le revenu du marché constituait la majorité du revenu total des familles autres que de personnes âgées pour 2002	29
Graphique 4.3 Les transferts gouvernementaux augmentent les parts du revenu total pour les quintiles inférieurs, 2002	29
Graphique 5.1 Impôt moyen sur le revenu des familles et des personnes seules, 1980 à 2002	31
Graphique 5.2 Part du revenu total et de l'impôt sur le revenu des familles par quintiles de revenu après impôt, 2002	32
Graphique 5.3 Impôt moyen sur le revenu selon le type de famille, 2001 et 2002	32
Graphique 6.1 Revenu moyen après impôt des familles, Canada et provinces, 2002	35
Graphique 6.2 Les moyennes du revenu du marché, du revenu total et du revenu après impôt des familles ont suivi des tendances similaires, 1980 à 2002	36
Graphique 6.3 Changement du revenu moyen du marché et du revenu moyen après impôt par type de famille 1992 et 2002	36
Graphique 6.4 Les familles monoparentales ayant une femme à leur tête ne gagnaient en moyenne que 33% du revenu du marché des familles biparentales, mais touchaient 45% du revenu après impôt de celles-ci, 2002	37

## Table des matières – suite

Graphique 6.5 Les familles biparentales comptant un seul soutien économique ont reçu 74% du revenu après impôt des familles comptant deux soutiens, 2002	37
Graphique 6.6 Les transferts gouvernementaux et les impôts réduisent la disparité du revenu entre les familles de personnes âgées et les familles autres que de personnes âgées, 2002	38
Graphique 6.7 Les familles des quintiles de revenu inférieurs ont eu de plus grandes parts du revenu global, après transferts et impôts, 2002	38
Graphique 7.1 Revenu moyen après impôt des familles selon le quintile pour les années 1996, 2000 et 2002	40
Graphique 7.2 Parts du revenu après impôt agrégé selon le quintile, de 1980 à 2002	41
Graphique 7.3 Ratio du revenu moyen des familles du quintile supérieur et de celui des familles du quintile inférieur, compte tenu du revenu du marché et du revenu après impôt, 1980 à 2002	42
Graphique 7.4 Coefficients de Gini pour les familles, 1980 à 2002	43
Graphique 8.1 La plupart des familles sans soutien économique étaient à faible revenu, 2002	45
Graphique 8.2 Taux de faible revenu chez les enfants, les adultes d'un âge de travailler, et les personnes âgées, 1980 à 2002	47
Graphique 8.3 Personnes ayant eu un faible revenu pendant au moins une année durant une période de six ans, 1996-2001	48

# Faits saillants

## Revenu de 2002 : un aperçu

- Après cinq années consécutives à la hausse, le revenu après impôt des familles est demeuré à peu près inchangé entre 2001 et 2002, ses trois composantes principales — revenu du marché, transferts gouvernementaux et impôt sur le revenu des particuliers — étant toutes demeurées relativement stables.
- Le revenu après impôt des familles de deux personnes ou plus s'est chiffré à environ 60 500 \$, ce qui est presque identique aux 60 300 \$ enregistrés en 2001, après correction de l'inflation.
- Cette stabilité contraste avec la hausse de 3,2 % du revenu annuel moyen après impôt de ces familles observée entre 1996 et 2001.
- Le revenu des familles est lié à la situation économique. Après avoir atteint un sommet de 53 900 \$ en 1989, le revenu moyen des familles a diminué au cours de la récession du début des années 90 et est demeuré inférieur à 52 000 \$ jusqu'en 1996 inclusivement. Depuis, il est remonté, en parallèle avec la reprise économique.
- Le taux de faible revenu des familles de deux personnes ou plus a connu une légère hausse en 2002, après cinq années consécutives de baisse. Le taux de faible revenu des personnes âgées de 18 ans et plus a augmenté légèrement. Toutefois, la proportion d'enfants âgés de moins de 18 ans vivant dans une famille à faible revenu a poursuivi sa tendance à la baisse.
- Contrairement à la plupart des autres types de familles, les familles monoparentales ayant une femme à leur tête ont vu leur revenu moyen après impôt diminuer en 2002. Toutefois, à plus long terme, leurs augmentations de revenu ont figuré parmi les plus importantes entre 1996 et 2002, du fait de l'augmentation du taux d'activité des mères seules.
- Dans le cas des personnes seules, le revenu après impôt s'est chiffré à 25 900 \$ en 2002, en hausse de 2,4 % par rapport à 2001, et de 17 % par rapport à 1996. On estime à 1 million le nombre de personnes qui étaient en situation de faible revenu en 2002, soit environ 25 % de cette population, ce qui est inférieur au 34 % enregistré en 1996.

## Les composantes principales demeurent toutes relativement stables

- Les trois composantes principales du revenu après impôt — revenu du marché, transferts gouvernementaux et impôt sur le revenu des particuliers — sont toutes demeurées relativement inchangées par rapport à 2001.

- Le revenu du marché représente la somme du revenu d'emploi, du revenu net de travail autonome, du revenu de placements et du revenu de retraite, et constitue la part du lion du revenu des familles, et plus particulièrement de celles autres que de personnes âgées. En 2002, il est demeuré au même niveau moyen qu'en 2001 (approximativement 66 000 \$) pour les familles de deux personnes ou plus, alors que la hausse annuelle moyenne s'établissait à 2,7 % au cours des cinq années précédentes.
- Les familles de deux personnes ou plus ont versé en moyenne 12 800 \$ en impôts en 2002, soit environ 300 \$ de moins qu'en 2001, après correction de l'inflation.
- Cette baisse, qui équivaut à environ 2,3 %, a suivi une diminution de 7,1 % en 2001, après les modifications apportées à l'impôt fédéral et provincial, y compris des hausses des exemptions et des seuils de revenu, et des réductions des taux d'imposition. Le taux d'imposition implicite pour les familles était de 17,4 % en 2002, comparativement à 17,8 % en 2001.
- Les transferts gouvernementaux englobent toute une gamme de programmes, comme l'assurance-emploi, la sécurité de la vieillesse et les prestations fiscales pour enfants. Ils sont demeurés à peu près inchangés entre 2001 et 2002, à 7 300 \$ environ. En 1996, les transferts se chiffraient à 7 900 \$ en moyenne.
- Le nombre de familles qui touchent des prestations d'assurance-emploi a augmenté de 8,4 % en 2002, après une hausse de 11,2 % en 2001. Les prestations moyennes d'a.-e. sont passées de 5 500 \$ en 2001 à 5 900 \$ en 2002. Ces hausses sont principalement attribuables aux changements qui ont touché le régime et qui ont permis l'élargissement des prestations parentales.

### **Baisse du revenu après impôt pour les mères seules**

- En moyenne, le revenu après impôt des quelque 500 000 familles monoparentales ayant une femme à leur tête a diminué pour passer de 32 500 \$ en 2001 à 30 800 \$ en 2002. Cette baisse s'explique principalement par la diminution de leur revenu de marché qui est passé de 27 300 \$ à 25 600 \$.
- Toutefois, même si l'on inclut cette baisse en 2002, le taux annuel moyen d'augmentation du revenu du marché pour les familles monoparentales ayant une femme à leur tête s'est situé à 5,5 % entre 1996 et 2002, soit l'une des augmentations les plus élevées parmi tous les types de familles. Par conséquent, le revenu après impôt des mères monoparentales en 2002 était de beaucoup supérieur au revenu après impôt de 25 300 \$ enregistré en 1996.

### **Hausse continue du revenu après impôt des familles de personnes âgées**

- Parmi les familles de personnes âgées, c'est à dire celles dont le soutien économique principal est âgé de 65 ans et plus, le revenu après impôt a été estimé à 43 400 \$ en 2002, contre 39 000 \$ en 1996.
- Le revenu net après impôt des familles de personnes âgées a augmenté de façon continue au cours des cinq dernières années, en raison principalement de la hausse de leur revenu de marché. Entre 1996 et 2002, le revenu après impôt des familles de personnes âgées a augmenté de 11 %, comparativement à 18 % pour les familles plus jeunes.

- En 2002, les familles de personnes âgées ont reçu en moyenne 20 200 \$ en transferts gouvernementaux, ce qui a constitué 41 % de leur revenu total avant impôt.

### **Baisse du taux de faible revenu chez les enfants pour la sixième année consécutive**

- Bien que la variation observée ne soit pas significative, le taux de faible revenu chez les enfants âgés de moins de 18 ans, calculé selon le revenu après impôt, a diminué pour la sixième année consécutive en 2002.
- On estime à 702 000 le nombre de jeunes vivant dans des familles à faible revenu, soit 10,2 % du total. Il s'agit d'une baisse par rapport aux 713 000 enfants qui se trouvaient dans cette situation en 2001 (10,4%).
- La proportion d'enfants vivant dans des familles à faible revenu a diminué depuis 1996, année au cours de laquelle elle avait atteint un sommet de 16,7 %. Cette baisse fait suite à une amélioration générale de la situation économique au Canada à la fin des années 90.

### **Hausse légère du taux de familles à faible revenu**

- Après cinq années consécutives de baisse, la proportion de familles à faible revenu a augmenté légèrement, passant de 6,6 % en 2001 à 7,0 % en 2002. Le niveau atteint en 2001 a été le taux le plus faible pour les familles depuis 1980.
- On estime à 605 000 le nombre de familles à faible revenu en 2002, comparativement à 564 000 en 2001 et à 870 000 en 1996.
- À long terme, la tendance à la baisse du taux de faible revenu rend compte de la vigueur du marché du travail au cours de la dernière moitié des années 90, ainsi que des hausses récentes des transferts et de la réduction des impôts.
- Parmi les 500 000 familles monoparentales ayant une femme à leur tête, 34,8 % vivaient sous le seuil de faible revenu en 2002, soit une hausse par rapport à la proportion de 30,1 % enregistrée en 2001. Il s'agit de la première augmentation du taux de faible revenu pour ces familles en cinq ans. Leur taux de faible revenu avait atteint un sommet en 1996, à 49,0 %.
- Parmi l'ensemble de la population des dix provinces, environ 2,9 millions de personnes, soit 9,5 %, étaient à faible revenu en 2002.

### **L'inégalité du revenu entre les familles reste stable**

- Le ratio du revenu moyen du marché reçu par la tranche de 20 % des familles ayant le plus haut revenu par rapport aux 20 % des familles ayant le plus faible revenu constitue une mesure de l'inégalité du revenu.
- En 2002, ce ratio était d'environ 11,7 à 1. C'est donc dire que la tranche de 20 % des familles ayant le revenu le plus élevé a reçu 11,70 \$ comme revenu du marché pour chaque dollar reçu par la tranche de 20 % des familles ayant le revenu le plus faible.
- Toutefois, l'impôt et les transferts atténuent les différences entre les quintiles de la distribution des revenus.

- En 2002, après impôt et transferts, le cinquième des familles ayant le revenu le plus élevé ont reçu 5,20 \$ en revenu après impôt pour chaque dollar reçu par le cinquième des familles ayant le revenu le plus faible. Ce ratio est demeuré stable, à environ 4,8 à 1 pendant plusieurs années, jusqu'en 1995. Puis, il a augmenté en 1996 et 1997, pour atteindre 5,3 et, depuis, s'est situé entre 5,2 et 5,3.

### **Le revenu après impôt demeure stable dans la plupart des provinces**

- Les familles de deux personnes ou plus ont connu des hausses, même minimes, du revenu après impôt dans la plupart des provinces en 2002, mais il y a eu des exceptions.
- En Alberta, le revenu après impôt a diminué pour passer de 65 600 \$ en 2001 à 64 300 \$ en 2002. Par ailleurs, la proportion des familles à faible revenu en Alberta a baissé, passant de 5,9 % à 4,8 %.
- La hausse la plus marquée a été enregistrée en Nouvelle-Écosse, où le revenu après impôt des familles de deux personnes ou plus est passé de 49 800 \$ à 51 500 \$.
- Les familles de deux personnes ou plus à Terre-Neuve-et-Labrador ont reçu en moyenne 11 300 \$ en transferts gouvernementaux en 2002. Il s'agit du montant le plus élevé au Canada, bien au-dessus de la moyenne nationale de 7 300 \$.

# Produits connexes

## Choisis parmi les publications de Statistique Canada

---

13F0022XCB	Tendances du revenu au Canada
13F0022XIF	Tendances du revenu au Canada
75F0011XIF	Enquête sur la dynamique du travail et du revenu - Un aperçu de l'enquête
75F0026XIB	l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu - dictionnaire électronique des données
75-202-XIF	Le revenu au Canada

---

## Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada

---

202-0101	Répartition des gains, selon le sexe, dollars constants 2002
202-0102	Gains moyens des femmes et des hommes, et ratio des gains femmes à hommes, selon le régime du travail, dollars constants 2002
202-0103	Nombre de personnes gagnant un revenu d'emploi, selon le sexe et le régime du travail
202-0104	Ratios des gains des femmes à hommes selon certaines caractéristiques, dollars constants 2002
202-0105	Répartition du revenu total, selon les familles époux-épouse, dollars constants 2002
202-0106	Gains des particuliers, selon certaines caractéristiques et la Classification type des professions, 1991 (CTP), dollars constants 2002
202-0107	Gains des particuliers, selon certaines caractéristiques et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), dollars constants 2002
202-0201	Répartition du revenu du marché, selon le type de famille économique, dollars constants 2002
202-0202	Revenu moyen du marché, selon le type de famille économique, dollars constants 2002
202-0203	Revenu médian du marché, selon le type de famille économique, dollars constants 2002
202-0301	Transferts gouvernementaux, selon le type de famille économique et les quintiles de revenu après impôt, dollars constants 2002
202-0401	Répartition du revenu total, selon le type de famille économique, dollars constants 2002
202-0402	Répartition du revenu total des particuliers, dollars constants 2002
202-0403	Revenu total moyen, selon le type de famille économique, dollars constants 2002
202-0404	Revenu total, selon le type de famille économique, le groupe d'âge et la source de revenu, dollars constants 2002
202-0405	Limites supérieures de revenu et parts du revenu par les quintiles de revenu total, selon le type de famille économique, dollars constants 2002

202-0406	Limites supérieures de revenu et parts du revenu pour les quintiles de revenu total, selon la principale source de revenu, dollars constants 2002
202-0407	Revenu des particuliers, selon le sexe, le groupe d'âge et la source de revenu, dollars constants 2002
202-0408	Répartition du revenu total, selon le type de famille de recensement, dollars constants 2002
202-0409	Revenu total moyen, selon le type de famille de recensement et la modalité de vie des personnes dans le ménage, dollars constants 2002
202-0410	Revenu total moyen, selon le type de famille de recensement, dollars constants 2002
202-0411	Revenu total médian, selon le type de famille économique, dollars constants 2002
202-0501	Impôt sur le revenu, selon le type de famille économique et les quintiles de revenu après impôt, dollars constants 2002
202-0601	Répartition du revenu après impôt, selon le type de famille économique, dollars constants 2002
202-0602	Répartition du revenu après impôt des particuliers, dollars constants 2002
202-0603	Revenu moyen après impôt, selon le type de famille économique, dollars constants 2002
202-0604	Limites supérieures de revenu et parts du revenu pour les quintiles de revenu après impôt, selon le type de famille économique, dollars constants 2002
202-0605	Revenu médian après impôt, selon le type de famille économique, dollars constants 2002
202-0701	Revenu du marché, total et après impôt, selon le type de famille économique et les quintiles de revenu, dollars constants 2002
202-0702	Revenu du marché, transferts gouvernementaux, revenu total, impôt sur le revenu et revenu après impôt, selon le type de famille économique, dollars constants 2002
202-0703	Revenu du marché, total et après impôt, selon le type de famille économique et les quintiles de revenu après impôt, dollars constants 2002
202-0704	Transferts gouvernementaux et l'impôt sur le revenu, selon le type de famille économique et les quintiles de revenu après impôt, dollars constants 2002
202-0705	Coefficients de Gini du revenu du marché, total et après impôt, selon le type de famille économique

202-0706	Revenu du marché, total et après impôts pour les familles économiques, selon les quintiles de revenu ajusté après impôt, dollars constants 2002
202-0801	Seuils de faible revenu avant et après impôt pour les régions rurales et urbaines, selon la taille de la famille
202-0802	Personnes à faible revenu
202-0803	Familles à faible revenu avant et après impôt, selon l'âge et le sexe du soutien économique principal
202-0804	Familles à faible revenu, selon le type de famille économique, dollars constants 2002
202-0805	Écart de faible revenu, selon le type de famille économique, dollars constants 2002
202-0806	Transitions du statut de faible revenu des personnes avant et après impôt, selon certaines caractéristiques
202-0807	La persistance du seuil de faible revenu, selon certaines caractéristiques

---

### **Choisis parmi les enquêtes de Statistique Canada**

---

3889	Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
3502	Enquête sur les finances des consommateurs

---

### **Choisis parmi les tableaux du Canada en statistiques de Statistique Canada**

---

- *Le Canada en statistiques - Revenu moyen total selon le type de famille*
- *Le Canada en statistiques - Personnes ayant un faible revenu après impôt*
- *Le Canada en statistiques - Revenu moyen après impôt selon le type de famille*
- *Le Canada en statistiques - Revenu moyen du marché selon le type de famille*
- *Le Canada en statistiques - Personnes ayant un faible revenu avant impôt*
- *Le Canada en statistiques - Transferts gouvernementaux et impôt sur le revenu*
- *Le Canada en statistiques - Gains moyens selon le sexe et le régime de travail*
- *Le Canada en statistiques - Nombre estimatif des personnes gagnant un revenu*

## Introduction

Le présent rapport examine le revenu familial et le faible revenu au Canada. Les données antérieures à 1996 sont tirées de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) et celles postérieures à 1996, de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR).

La publication est divisée en chapitres, qui portent chacun sur un concept précis du revenu. Le chapitre 2 porte sur le revenu du marché, aussi appelé « revenu avant transferts ». Il représente la rémunération des gens sur le marché du travail, le revenu de placements et les prestations de régimes de retraite privés. Le chapitre 3 examine les transferts gouvernementaux, en mettant l'accent sur certains groupes ou types de familles (comme les personnes âgées, les familles monoparentales et les familles n'ayant aucun soutien économique), qui sont les bénéficiaires cibles de la plupart des programmes de sécurité du revenu. Le chapitre 4 traite du revenu total des familles canadiennes et de l'apport des transferts gouvernementaux au revenu total. Dans le chapitre 5, on présente l'information relative à l'impôt sur le revenu et à ses variations selon le type de familles. Le chapitre 6 examine le revenu après impôt. On évalue l'effet conjoint des transferts gouvernementaux et de l'impôt sur le revenu. Le chapitre 7 met en évidence l'inégalité du revenu. Le chapitre 8 porte sur le faible revenu au Canada, notamment la persistance du faible revenu.

Le produit qui accompagne cette publication -- une compilation de tableaux sur CD ROM intitulée *Tendances du revenu au Canada* (numéro de produit 13F0022XCB) — présente les données relatives aux différentes composantes du revenu des familles depuis 1980. Le CD-ROM comprend également des données provinciales, en plus des données de 15 régions métropolitaines. On y trouve également des tableaux sur les gains (la composante principale du revenu du marché) et d'autres statistiques ou concepts liés au revenu.

Lorsque l'on évalue les tendances des données au fil du temps, la question du choix de la période de comparaison se pose toujours. Évidemment, les chapitres qui suivent mettent l'accent sur ce qui est « nouveau », soit l'année de données la plus récente qui est offerte. Toutefois, il s'appuie également sur les tendances observées au cours des années précédentes. La présente édition décrit la stabilité du revenu des familles et des personnes seules entre 2001 et 2002, après une hausse continue de cinq ans (1996-2001).

Les changements « structurels » du revenu, comme ceux observés dans la distribution du revenu parmi la population, se manifestent en général sur des périodes plus longues. Dans les commentaires que nous formulons au sujet de la distribution du revenu au Canada, comme l'analyse des données par quintile ou des coefficients de Gini, nous utilisons souvent les dernières années à titre de points de comparaison. À l'échelle provinciale, il est également préférable d'examiner les tendances sur de plus longues périodes pour pouvoir distinguer les variations réelles des niveaux de revenu de la variation estimée, qui peut découler de la taille plus modeste des échantillons au niveau provincial.

On procède souvent, dans la présente publication, à l'analyse des données par quintile. Ces données sont produites par le classement des familles économiques de deux personnes ou plus selon la valeur de leur revenu par ordre ascendant, puis par le groupement des familles ainsi classées en cinq groupes composés d'un nombre égal de familles, ou « quintiles », et enfin par le calcul des statistiques de chaque groupe. Le concept de revenu utilisé aux fins du classement des familles dans la présente publication correspond toujours au revenu après impôt, de sorte qu'il s'agit de quintiles de revenu après impôt. Cette définition des quintiles permet de garder constante la population de chaque quintile aux fins de la comparaison de différentes caractéristiques, comme le revenu du marché par rapport au revenu après impôt. Mais on peut également analyser le revenu du marché à l'aide des quintiles de revenu du marché,

ou le revenu total à l'aide des quintiles de revenu total, comme le montre le tableau 701 du CD ROM *Tendances du revenu au Canada*, (numéro de produit 13F0022XCB).

Le revenu n'est pas rajusté en fonction de la taille de la famille. Comme les variations du revenu moyen peuvent être attribuables à des variations de la taille de la famille, il convient de souligner que le nombre moyen de membres des familles économiques de deux personnes ou plus a légèrement diminué au cours de la période d'analyse, étant passé d'environ 3,14 membres au début des années 90 à 3,08 membres en 2002.

Tous les chiffres compris dans le présent rapport (à moins d'indication contraire) sont des estimations d'enquêtes par sondages. Afin de tenir compte de l'inflation dans les comparaisons des niveaux de revenu dans le temps, toutes les estimations de revenu sont exprimées en dollars constants de la dernière année pour laquelle des données sont présentées.

## Revenu du marché

Le revenu du marché comprend la rémunération que les Canadiens reçoivent de leur emploi. Il comprend également le revenu de placements et le revenu de régimes de retraite privés. Pour la plupart des Canadiens, particulièrement ceux en « âge de travailler » (de 16 à 64 ans), la rémunération reçue de l'emploi constitue la proportion la plus élevée du revenu du marché. En 2002, l'emploi a procuré 89 % de l'ensemble du revenu du marché.

### Amélioration du marché du travail en 2002

Le revenu du marché est étroitement lié aux conditions du marché du travail. Selon les données de l'Enquête sur la population active, le taux d'emploi (c. à d. le taux de personnes qui comptent un emploi comparativement à la population en âge de travailler) a augmenté de 1,0 % par rapport à 2001 pour atteindre 62 % en 2002. Cette augmentation a principalement été causée par la croissance de 1,3 % du taux de participation qui s'élevait en 2002 à 67 %. Par contre, le taux de chômage a augmenté entre 2001 et 2002. Il était de 7,7 % en 2002 comparativement au taux de 7,2 % en 2001. En grande partie, l'augmentation du taux de chômage en 2002 est due au fait que plus de gens en âge de travailler se sont mis à la recherche d'un emploi. En 2002, le PIB réel par habitant a augmenté de 3,4 %.

### Peu de variation du revenu du marché en 2002 après cinq années de croissance consécutives

Le revenu moyen du marché des familles canadiennes de deux personnes ou plus a été évalué à 65 900 \$ en 2002, montant qui demeure pratiquement inchangé par rapport à 2001 (-0,2 %) après avoir pris en compte l'inflation (telle que mesurée selon les variations de l'Indice des prix à la consommation). Il s'agit là d'une pause après cinq années consécutives de croissance. Le revenu moyen du marché a augmenté de plus de 17 % (en moyenne de 2,7 % par année) depuis le creux de 1996, année où il était évalué à 56 200 \$.

Le revenu moyen du marché des personnes ne vivant pas en famille (personnes seules) s'est établi à 25 600 \$ en 2002 comparativement à 25 200 \$ en 2001 (+1,6 %). Le revenu moyen du marché des personnes seules n'a pas baissé depuis 1996 et s'est accru de 20 % de 1996 à 2002.

Dans les provinces, le revenu moyen du marché des familles de deux personnes ou plus n'a que très peu varié en 2002. Néanmoins, de 1996 à 2002, le revenu moyen du marché a augmenté dans l'ensemble des provinces, d'un minimum de 6,9 % à l'Île-du-Prince-Édouard à un maximum de 22,8 % en Nouvelle-Écosse.

### Après une hausse de 1996 à 2001, une pause généralisée du revenu du marché en 2002 pour les principaux types de famille

Le revenu du marché des familles biparentales a été évalué à 78 100 \$ en 2002, ce montant est virtuellement inchangé par rapport à 2001 (78 000 \$). Par contre de 1996 à 2002, le revenu moyen du marché de toutes les familles biparentales a augmenté de 19 %. Cette hausse correspond à une augmentation moyenne de 2,9 % par an du revenu moyen du marché.

Pour ce qui est des familles monoparentales ayant une femme à leur tête, le revenu moyen du marché est passé de 18 500 \$ à 27 300 \$ de 1996 à 2001. En 2002, il était de 25 600 \$. L'augmentation annuelle moyenne entre 1996 et 2002 a été de 5,6 %.

D'autre part, les familles de personnes âgées (dont le soutien économique principal a 65 ans ou plus), ont vu leur revenu moyen du marché augmenter de 16% entre 1996 et 2002. Durant cette période, le revenu moyen du marché n'a pas cessé d'augmenter passant de 25 500 \$ à 29 600 \$.

Finalement, le revenu moyen du marché des couples mariés sans enfants n'étant pas des personnes âgées est passé de 61 500 \$ en 1996 à 69 500 \$ en 2002, soit une hausse de 13 %. Par contre entre 2001 et 2002 ce revenu est virtuellement inchangé (-1,6 %).

### **Le revenu du marché des femmes seules en âge de travailler s'est accru depuis 1996**

Le revenu moyen du marché des femmes seules en âge de travailler a augmenté de 27 % de 1996 à 2002, pendant que celui de leurs homologues masculins s'est accru de 19 %. Ainsi, la différence de revenu du marché entre les hommes et les femmes seules en âge de travailler est passée de 5 100 \$ en 1996 à 4 400 \$ en 2002.

### **La différence de revenu du marché entre l'ensemble des hommes et des femmes diminue en 2002**

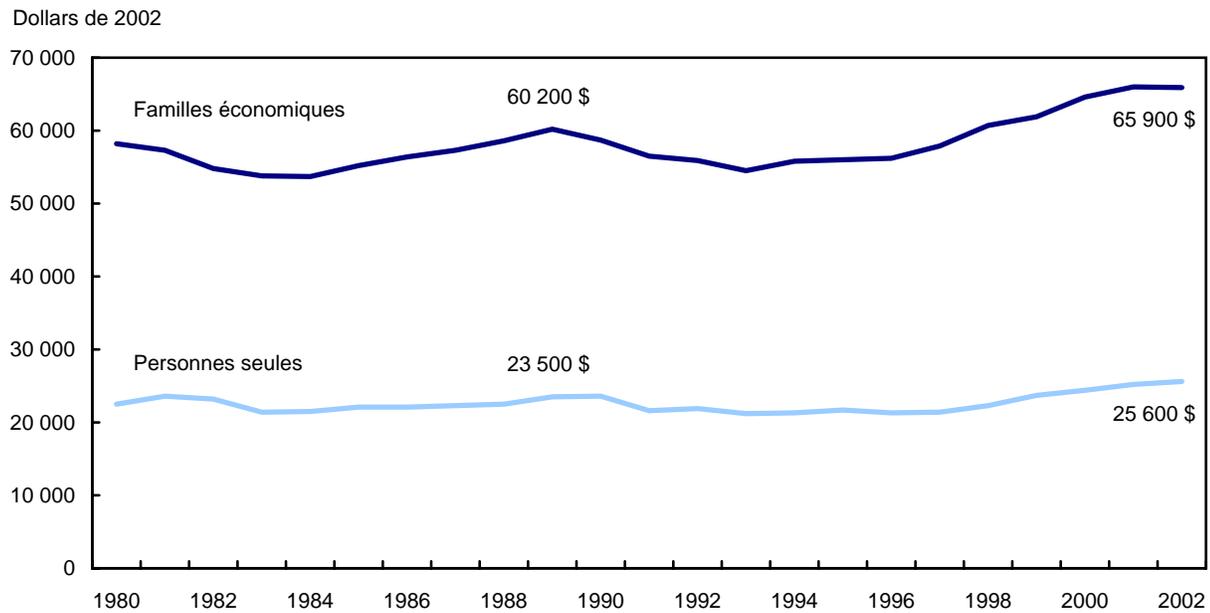
La différence de revenu moyen du marché (pour les bénéficiaires de revenu du marché de tous les âges) entre l'ensemble des hommes et des femmes a augmenté sans cesse jusqu'en 2001 où elle a atteint 15 200 \$. En 2002, la différence a légèrement diminué alors que le revenu du marché pour les hommes était de 38 200 \$ alors qu'il était de 23 500 \$ pour les femmes.

### **La tendance du revenu du marché varie entre les quintiles**

De 1996 à 2002, le revenu moyen du marché des familles du quintile inférieur s'est accru de 3 200 \$ (+35 %) alors que pour le quintile supérieur, cette augmentation était de 21 100 \$ (+17 %).

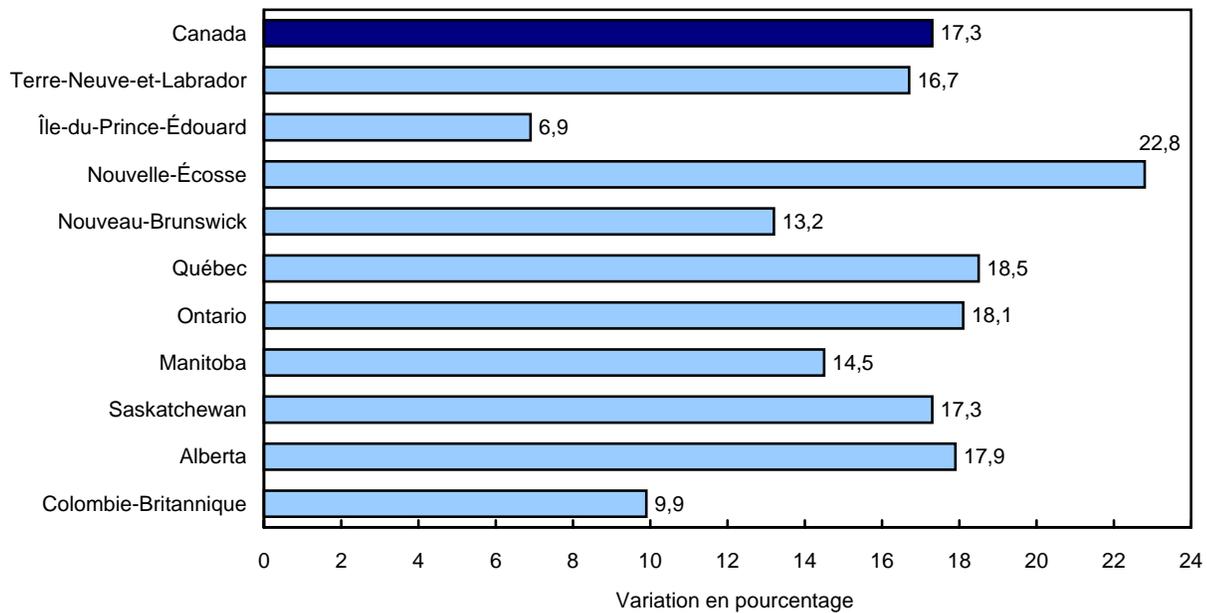
**Graphique 2.1**

**Revenu moyen du marché des familles économiques et des personnes seules, 1980 à 2002**



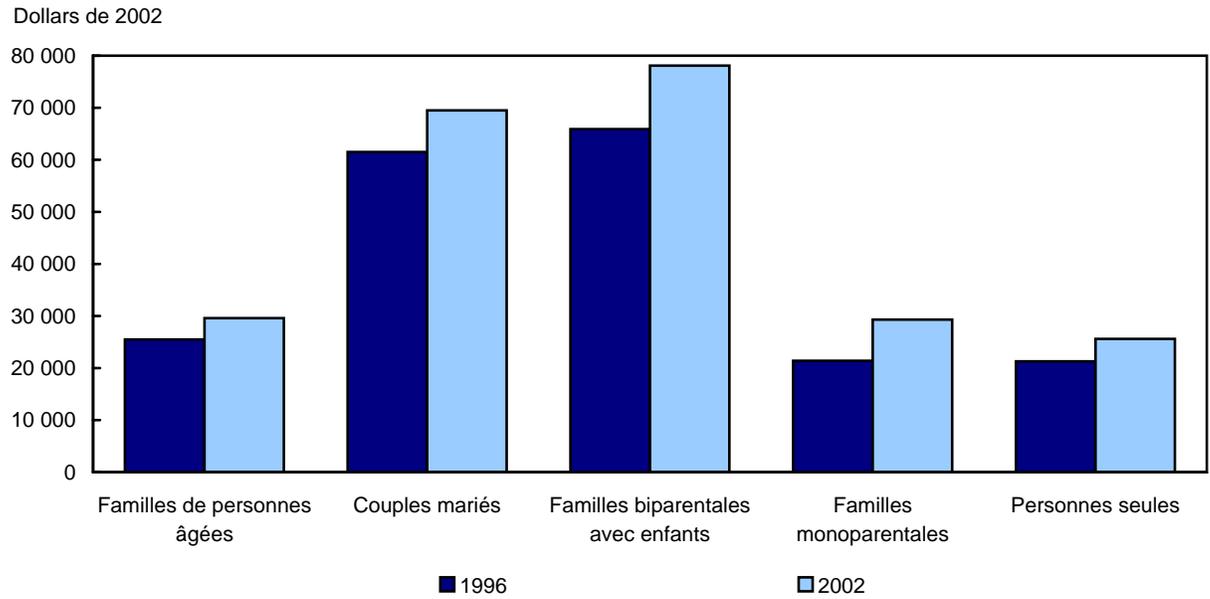
**Graphique 2.2**

**Revenu moyen du marché, Canada et les provinces, changement en pourcentage entre 1996 et 2002**



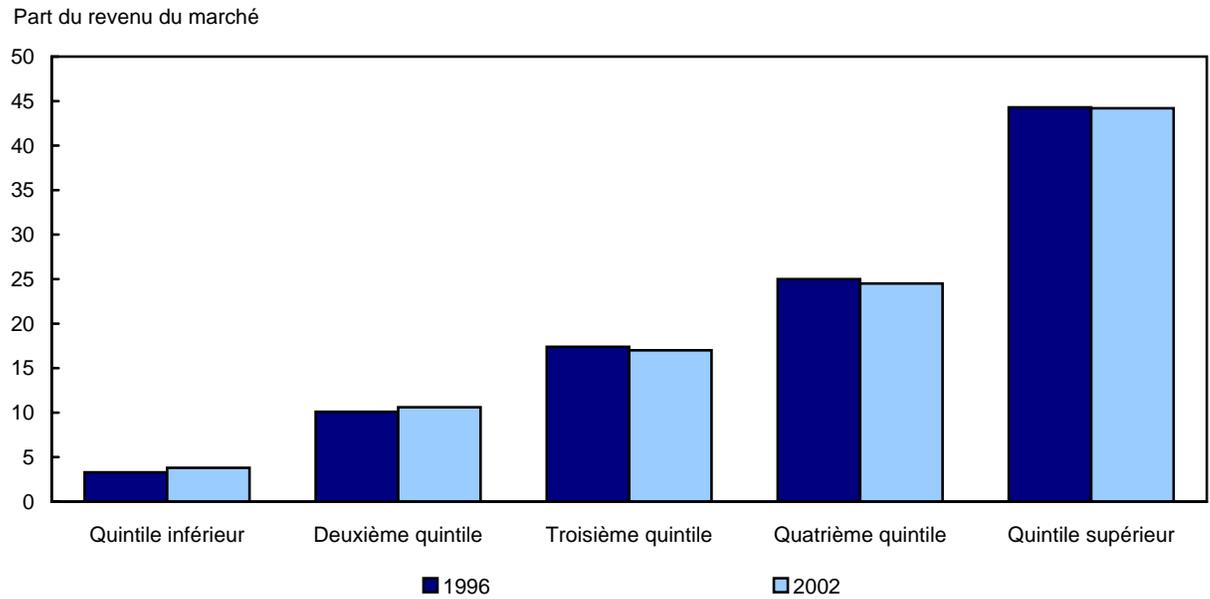
**Graphique 2.3**

**Revenu moyen du marché par principal type de famille, 1996 et 2002**



**Graphique 2.4**

**Part du revenu du marché par quintile, 1996 et 2002**



## Transferts gouvernementaux

Les transferts gouvernementaux englobent un éventail de programmes. Par exemple, l'assurance-emploi procure une aide au revenu temporaire aux personnes qui ont perdu leur emploi ou qui s'absentent de leur travail parce qu'elles sont malades ou qu'elles ont donné naissance à un enfant. Le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec sont les deux régimes de retraite publics au Canada. La Sécurité de la vieillesse, y compris le Supplément de revenu garanti, procure un soutien financier aux personnes âgées. Les prestations fiscales pour enfants et les autres crédits ou allocations pour enfants sont destinés aux familles ayant des enfants. Parmi les autres transferts gouvernementaux, mentionnons l'assistance sociale offerte dans le cadre de programmes provinciaux et municipaux, les indemnités pour accidents du travail, le crédit pour la TPS/TVH, de même que les crédits d'impôt remboursables des provinces, comme les crédits de taxe sur les ventes du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le taux implicite des transferts représente la somme des transferts de toutes ces sources en proportion du revenu total (avant impôt). À moins d'indication contraire, les montants moyens des transferts sont calculés pour la population totale (à la fois les bénéficiaires et les non bénéficiaires); ils seraient plus élevés si les non bénéficiaires étaient exclus.

Le chapitre 4 et le chapitre 7 renferment des données sur les transferts gouvernementaux, en plus de celles figurant dans le présent chapitre.

### Les transferts gouvernementaux moyens ont été stables en 2002 comparativement à 2001

Les transferts gouvernementaux moyens sont demeurés relativement stables en 2002. Les familles de deux personnes ou plus ont touché 7 300 \$ en transferts gouvernementaux et les personnes seules, 5 300 \$. Toutefois, les transferts gouvernementaux moyens aux familles étaient de 7,6 % inférieurs au niveau de 7 900 \$ estimé en 1996.

Les transferts moyens à la plupart des types de famille sont demeurés stables. Par exemple, les transferts moyens à toutes les familles biparentales ayant des enfants et aux familles monoparentales ayant une femme à leur tête sont tous deux demeurés virtuellement inchangés, s'établissant à 4 900 \$ et 8 200 \$, respectivement. Par contre, les transferts moyens aux familles biparentales ayant deux personnes gagnant un revenu d'emploi ont augmenté de 9,8 % en 2002, passant de 4 100 \$ à 4 500 \$. La croissance des transferts à ce groupe était presque entièrement attribuable à l'augmentation du montant des prestations d'assurance emploi reçues.

### Deuxième année de forte croissance des prestations d'assurance-emploi

Le nombre de familles qui ont touché des prestations d'assurance-emploi (a.-e.) a augmenté de 8,4 % en 2002 après avoir augmenté de 11,2 % en 2001. Le montant des prestations d'a.-e. moyennes versées à ces familles a également augmenté sensiblement, passant à 5 900 \$ en 2002 comparativement à 5 500 \$ en 2001 et à 5 000 \$ en 2000. Cette augmentation a ramené les prestations moyennes à leur niveau de 1996. Comme en 2001, une partie de l'augmentation est attribuable aux changements de politique qui sont entrés en vigueur le 31 décembre 2000 touchant les personnes présentant une demande de congé parental : le montant total des prestations d'a.-e.

versées aux personnes en congé parental a plus que doublé en 2002. Cette augmentation était égale à 56 % du changement au titre des prestations totales cette année. <sup>1</sup>Une deuxième partie importante du changement est le plus probablement attribuable au montant plus élevé des prestations régulières versées. En effet, si le nombre de personnes seules touchant des prestations d'a.-e. est demeuré relativement stable, soit 393 000 bénéficiaires, le montant moyen touché a augmenté de 27 %, passant de 4 100 \$ en 2001 à 5 200 \$ en 2002. Cela pourrait tenir à des périodes de chômage plus fréquentes ou de plus longue durée étant donné le taux de chômage moyen plus élevé, soit de 7,7 % en 2002 comparativement à 7,2 % en 2001.

## **Les transferts sont plus élevés pour les personnes âgées que pour les personnes en âge de travailler**

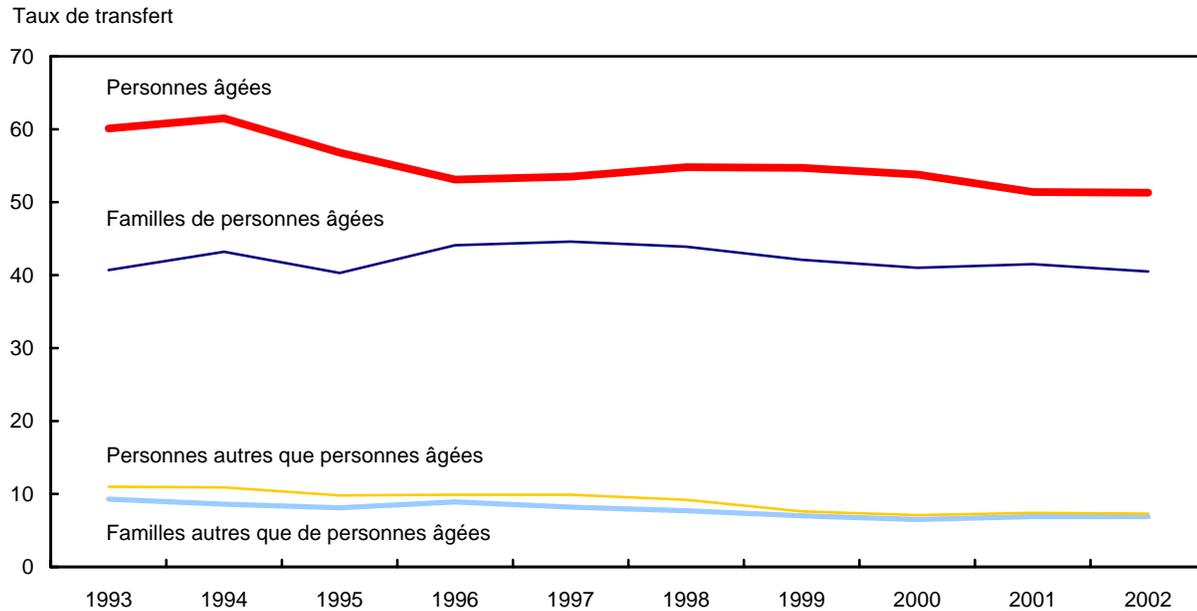
Les familles de personnes âgées ont reçu en moyenne un montant estimatif de 20 200 \$ en transferts gouvernementaux en 2002, comparativement à une moyenne de 5 300 \$ pour les familles autres que de personnes âgées. Ces montants peuvent également être exprimés en proportion du revenu total, ce que l'on appelle le taux implicite des transferts. En 2002, les familles de personnes âgées et les personnes âgées vivant seules ont reçu, respectivement, 41 % et 51 % de leur revenu total sous forme de transferts tandis que les taux implicites des transferts aux familles autres que de personnes âgées et aux personnes non âgées vivant seules ont été de 6.9 % et 7.3 %, respectivement.

Au cours des deux dernières décennies, la tendance des transferts gouvernementaux aux familles de personnes âgées a varié moins que celle des transferts aux familles autres que de personnes âgées. Étant donné que la plupart des personnes âgées sont à la retraite, les transferts gouvernementaux à ce groupe comportent un lien plus faible aux conditions du marché du travail que les transferts aux familles avec enfants ou aux autres personnes en âge de travailler. Les prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, ainsi que les prestations de la Sécurité de la vieillesse, figurent parmi les transferts principaux aux personnes âgées. Ces transferts sont relativement indépendants du niveau de revenu de la personne ou de la famille. Le Supplément de revenu garanti — la partie de la Sécurité de la vieillesse fondée sur les besoins — apporte un autre supplément aux personnes à faible revenu, au besoin.

1. Le programme de la statistique de l'assurance-emploi de Statistique Canada publie chaque mois des données administratives sur les prestations d'assurance-emploi selon le type de prestations. Ces données sont disponibles dans *Le Quotidien* ou le tableau 276-0005 de CANSIM.

### Graphique 3.1

#### Les taux implicites des transferts sont plus élevés pour les personnes âgées que pour les personnes plus jeunes, 1993 à 2002

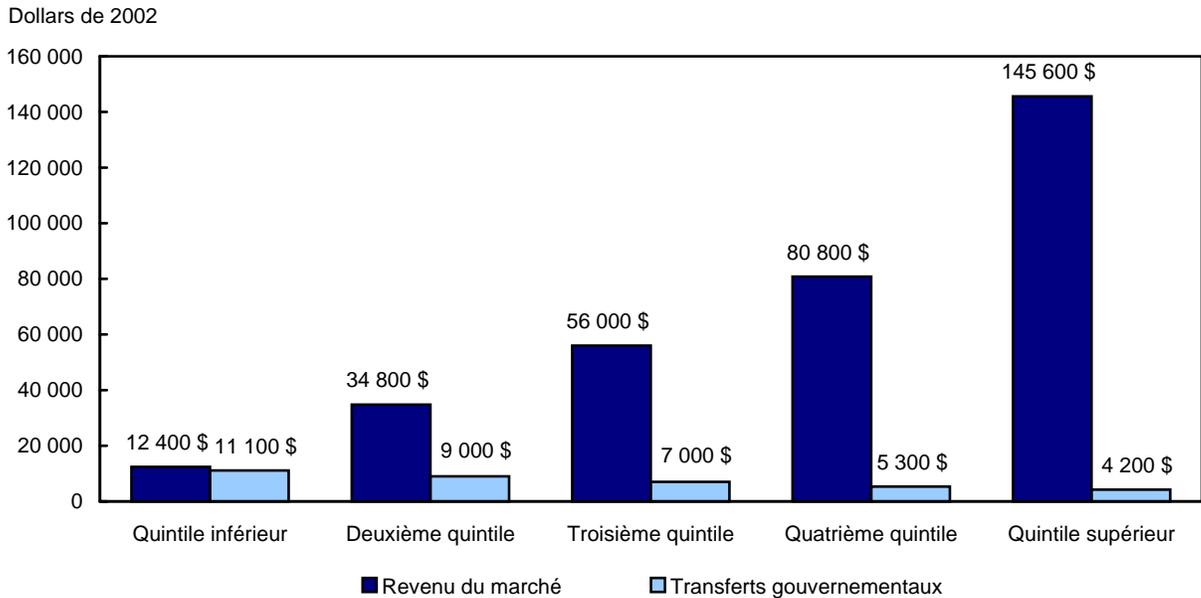


#### Trente pour cent des transferts gouvernementaux vont aux 20 % des familles ayant les revenus les plus faibles

Seule une partie des transferts gouvernementaux est fondée sur les besoins, ce qui signifie que ces transferts sont conçus à titre de supplément aux revenus des familles et des personnes à faible revenu. Cela ressort de la distribution des transferts dans la population, lorsque l'on effectue un classement du revenu après impôt du plus faible au plus élevé. La proportion des transferts qui va aux familles du quintile de revenu le plus faible après impôt est généralement la plus élevée. Elle s'est située à 30 % en 2002. La proportion qui va aux familles du quintile suivant était la deuxième en importance, à 25 %, et ainsi de suite. Les familles du quintile de revenu le plus élevé ont reçu 11,5 % des transferts versés aux familles.

Graphique 3.2

**Revenu du marché et transferts gouvernementaux pour les familles, selon les quintiles de revenu après impôt, 2002**



**La proportion des transferts aux familles ayant les revenus les plus faibles est demeurée stable**

Vers la fin des années 1990, la proportion de tous les transferts gouvernementaux aux familles du quintile de revenu le plus faible a augmenté dans l'ensemble. Elle est passée de 28 % en 1996 à un sommet de 31 % en 2000 et s'est rapprochée de 30 % en 2002. Il est probable qu'au moins une partie de cette variation découle des modifications apportées aux programmes gouvernementaux, plutôt que des changements observés sur le marché du travail. Pour l'ensemble des bénéficiaires des prestations fiscales pour enfants, le montant estimatif reçu par chaque famille de sources fédérales et provinciales est passé de 1 800 \$ en moyenne en 1996 à 2 300 \$ en 2002, soit une hausse d'environ 28 %. La proportion de tous les transferts gouvernementaux destinés aux familles du quintile de revenu le plus élevé est remontée légèrement pour se fixer à 11,5 % en 2002, restant en-dessous toutefois du niveau de 12,1 % atteint en 1996.

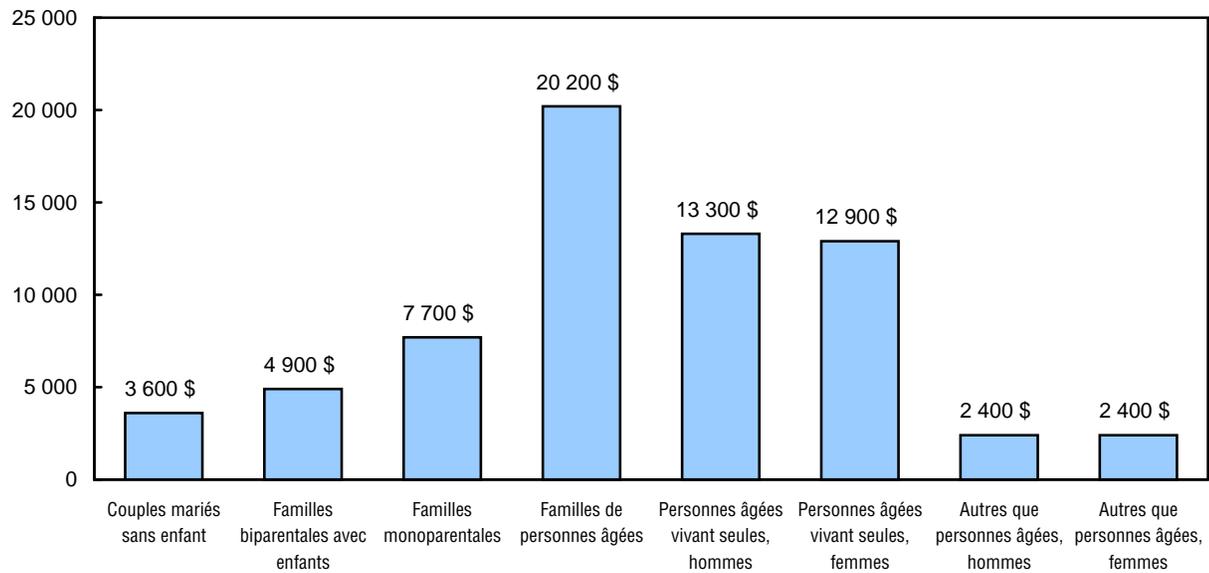
**Transferts aux familles sans rémunération avec enfants**

Les familles biparentales qui n'ont touché aucune rémunération durant l'année ont reçu en moyenne 16 800 \$ en transferts gouvernementaux en 2002, soit 67 % de leur revenu total. Une proportion de 86 % du revenu total des familles monoparentales sans rémunération ayant une femme à leur tête a pris la forme de transferts gouvernementaux; le reste de leur revenu est principalement provenu de la rubrique autre revenu qui comprend notamment les pensions alimentaires versées par les ex-conjoints.

### Graphique 3.3

#### Transferts gouvernementaux moyens par type de famille, 2002

Dollars de 2002



## Revenu total

Le revenu total est la somme du revenu du marché et des transferts gouvernementaux.

Une fois toutes les sources du revenu prises en compte, le revenu total moyen des familles canadiennes était estimé à 73 200 \$ en 2002, demeurant virtuellement inchangé par rapport à l'année précédente (-0,3 %), après correction pour tenir compte de l'inflation. Au cours de la période de six ans allant de 1996 à 2002, le revenu familial total a augmenté de 14 %, soit une hausse annuelle moyenne de 2,2 %. Le revenu total moyen des personnes seules était estimé à 30 900 \$ en 2002, légèrement à la hausse (+1,6 %) par rapport à l'année précédente. De 1996 à 2002, leur revenu total s'est accru de 15 %, ce qui représente une hausse annuelle de 2,4 %.

En 2002, le revenu total moyen des familles n'a pas varié de façon significative dans les dix provinces par rapport à l'année précédente. Lorsqu'on compare le revenu total moyen des familles en 1996 et en 2002, on constate que les augmentations les plus importantes sont survenues en Nouvelle-Écosse (+17,7 %) suivie de l'Alberta (+16,6 %). Pour l'une et l'autre province, le revenu du marché constituait une proportion importante du revenu total (87 % et 92 %, respectivement).

Pour la première fois depuis 1996, en 2002, le revenu total moyen en Ontario n'a pas augmenté par rapport à l'année précédente (-0,9 %). Néanmoins, l'Ontario demeure la province où le revenu total moyen des familles est le plus élevé (81 400 \$). En 2002, l'Alberta s'est classée au deuxième rang avec 77 100 \$. Terre-Neuve-et-Labrador est la province où les familles ont affiché le revenu total moyen le plus faible, soit de 55 400 \$. Durant la période de six ans allant de 1996 à 2002, le revenu total des familles à Terre-Neuve-et-Labrador a augmenté de 13 %.

### **Après cinq années de croissance, le revenu total moyen des familles autres que de personnes âgées marque un temps d'arrêt**

En 2002, le revenu total moyen des familles autres que de personnes âgées était estimé à 77 000 \$, demeurant pratiquement inchangé par rapport à 2001 (-0,4 %). De 1996 à 2002, leur revenu total moyen a augmenté de 14,9 %. Les personnes seules en âge de travailler (de 16 à 64 ans) ont touché en 2002 un revenu total moyen estimé de 33 000 \$, soit une augmentation de 18 % par rapport à 1996. En 2001, leur revenu total était de 32 300 \$.

### **Le revenu total des familles de personnes âgées est demeuré stable de 2001 à 2002**

De 1996 à 2002, le revenu total moyen des familles dont le soutien économique principal était une personne âgée a augmenté progressivement chaque année. Lorsqu'on compare leur revenu total moyen en 1996 et 2002, on constate qu'il a augmenté de 9,2 %. Cette tendance est attribuable principalement à une augmentation annuelle moyenne du revenu du marché de 2,5 %. Le revenu total estimatif était de 49 800 \$ en 2002 et de 49 100 \$ en 2001.

Parmi les personnes seules âgées, le revenu total moyen des femmes a augmenté de 7,5 % depuis 1996, hausse attribuable en partie à un taux de croissance de 12,9 % du revenu du marché. En 2002, le revenu total moyen était estimé à 24 300 \$. Le tableau est légèrement différent pour les hommes seuls âgés, dont le revenu total est demeuré pratiquement inchangé entre 1996 et 2002 (+0,7 %). Leur revenu total était estimé à 28 200 \$ en 2002.

Dans l'ensemble, en 2002, le revenu du marché constituait 60 % du revenu total des personnes âgées vivant dans une famille, soit un taux pratiquement inchangé par rapport à 59 % en 2001. Le reste de leur revenu provenait surtout de transferts tels que les prestations de régimes publics de retraite (18 %) et de la Sécurité de la vieillesse (19 %).

## Redistribution du revenu : incidence des transferts gouvernementaux

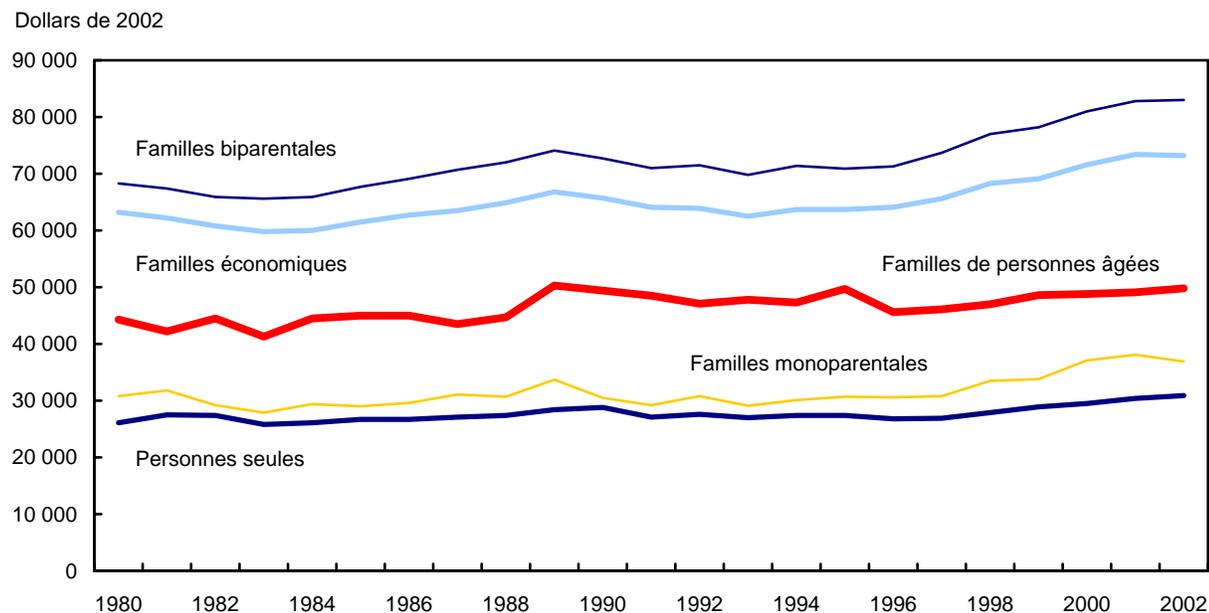
En 2002, les familles du quintile inférieur de revenu n'ont reçu que 3,8 % du revenu du marché global, mais leur part du revenu total a été plus importante, s'établissant à 6,4 %. À l'opposé, les familles du quintile supérieur de revenu ont touché 44 % du revenu du marché global, mais 41 % du revenu total.

Avant les transferts gouvernementaux, les personnes dont le revenu s'est situé dans le quintile supérieur ont touché en moyenne 11,70 \$ pour chaque dollar gagné par celles dont le revenu s'est situé dans le quintile inférieur. Après les transferts, ce ratio est passé à 6,40 \$ à 1 \$.

Les transferts gouvernementaux ont également eu pour effet d'atténuer les différences de revenu entre les divers types de famille. Avant les transferts en 2002, le revenu moyen des familles autres que de personnes âgées était de 2,4 fois supérieur à celui des familles de personnes âgées. Après les transferts, ce ratio diminue à 1,5 fois.

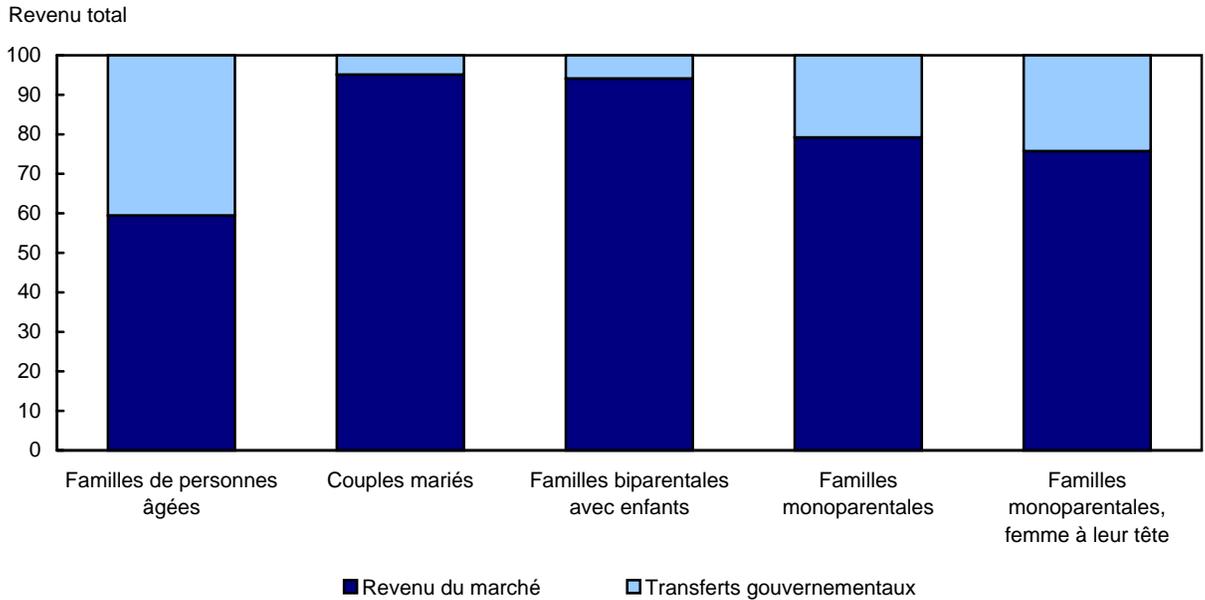
Graphique 4.1

### Revenu total moyen des familles et des personnes seules, 1980 à 2002



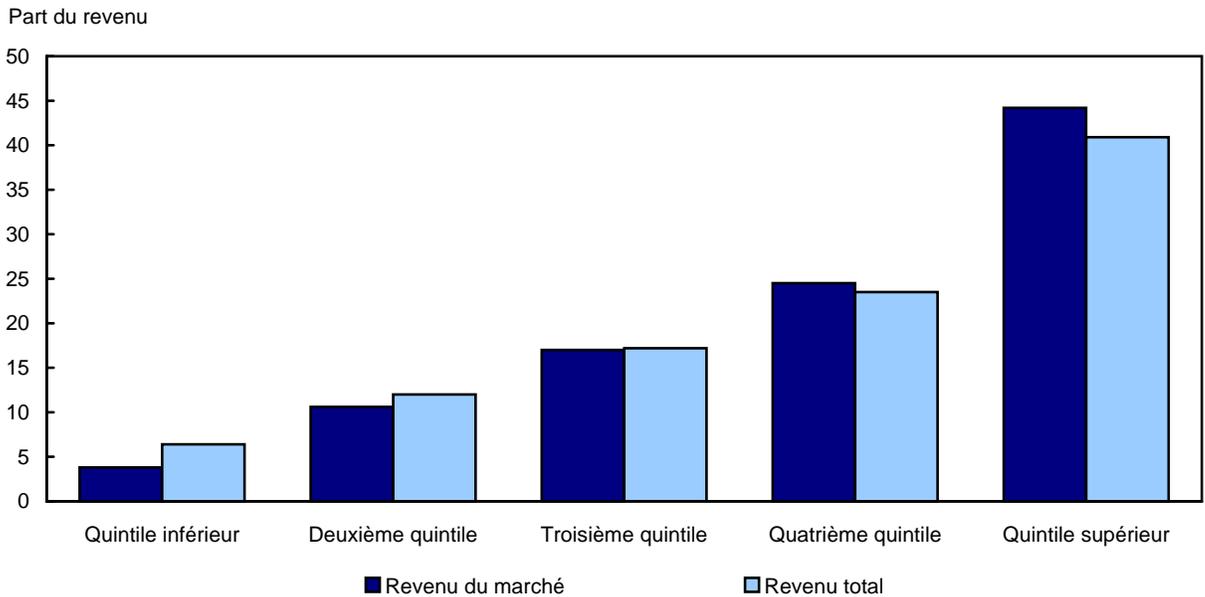
**Graphique 4.2**

**Le revenu du marché constituait la majorité du revenu total des familles autres que de personnes âgées pour 2002**



**Graphique 4.3**

**Les transferts gouvernementaux augmentent les parts du revenu total pour les quintiles inférieurs, 2002**



## Impôt sur le revenu

Par impôt sur le revenu, on entend à la fois l'impôt fédéral et l'impôt provincial. Le taux d'imposition implicite correspond à la proportion de l'impôt par rapport au revenu total.

Le chapitre 7 renferme des données sur l'impôt sur le revenu, en plus de celles figurant dans le présent chapitre.

### Deuxième diminution récente de l'impôt moyen payé par les familles

On estime qu'en 2002, les familles canadiennes de deux personnes ou plus ont payé en moyenne 12 888 \$ d'impôt sur le revenu, soit environ 300 \$ (ou -2.3%) de moins qu'en 2001 (après correction pour tenir compte de l'inflation). Cette baisse a suivi une baisse de 7 % en 2001, année où le gouvernement fédéral et plusieurs gouvernements provinciaux ont apporté des changements à leurs politiques fiscales ayant pour effet une baisse d'imposition. L'impôt fédéral moyen sur le revenu payé par les familles en 2002 était le même qu'en 2001. Cependant l'impôt provincial moyen payé par les familles a subi une baisse de 6%.

### Diminutions estimées à 2 % ou plus de l'impôt moyen sur le revenu dans la plupart des provinces en 2002

Selon les estimations, l'impôt moyen sur le revenu payé par les familles dans six des dix provinces en 2002 a diminué de 2 % ou plus. La variation la plus importante de l'impôt moyen sur le revenu des familles en 2002 a eu lieu en Nouvelle-Écosse, où il a augmenté d'environ 12 %, soit de 1 200 \$ par rapport à celui de 9 900 \$ payé en 2001.

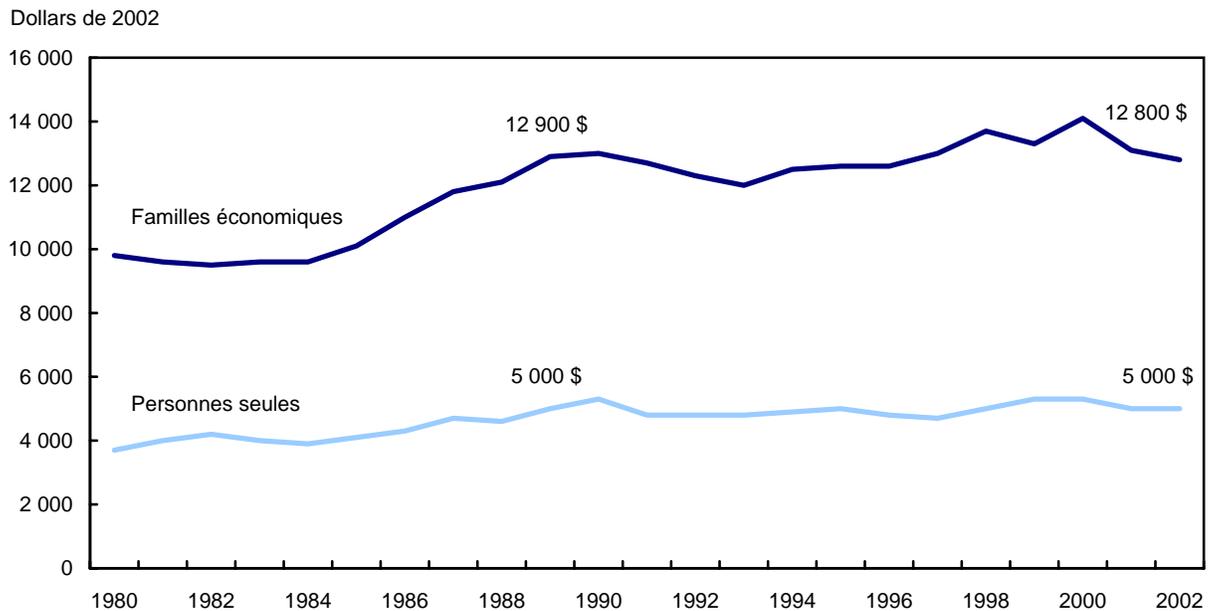
L'impôt moyen sur le revenu des personnes seules est demeuré stable au niveau national entre 2001 et 2002. Les personnes seules ont payé en moyenne 5 000 \$ en impôt sur le revenu durant ces années, ce qui représente une augmentation de 4,2 % par rapport à 1996. À l'échelon provincial, il n'y a pas eu de changement significatif de l'impôt moyen payé par les personnes seules entre 2001 et 2002.

L'augmentation relativement importante de l'impôt moyen estimatif en Nouvelle-Écosse en 2002 est peut-être attribuable en partie au fait que leur régime de transfert fiscal a peu changé tandis que le revenu du marché moyen des familles - dont la plus grande partie est imposable a augmenté d'environ 6,0 %. La Nouvelle-Écosse n'a pas augmenté le montant de son exemption personnelle de base ou de l'exonération pour conjoint ou personne à charge admissible et n'a pas augmenté non plus ses taux d'imposition prévus par la loi par rapport aux niveaux de 2001.

La diminution relativement importante de l'impôt moyen payé par les familles au Manitoba, où il a baissé de 5,7 % en 2002, peut être attribuée à des modifications apportées au régime fiscal, dont des augmentations des montants des exonérations, une baisse du taux d'imposition prévu par la loi pour la deuxième fourchette d'imposition (de 16,2 % à 15,4 %) et une augmentation du seuil de revenu pour la troisième fourchette d'imposition (de 61 089 \$ à 65 000 \$). Même si les revenus du marché ont augmenté au Manitoba, les modifications apportées au régime de transfert fiscal semblent avoir largement compensé les effets de l'augmentation du revenu du marché dans cette province.

### Graphique 5.1

#### Impôt moyen sur le revenu des familles et des personnes seules, 1980 à 2002



#### Taux d'imposition implicite selon le type de famille

Le taux d'imposition implicite des familles canadiennes a été de 17,4 % en 2002, ce qui représente une baisse par rapport à 17,8 % en 2001 et à un long plateau de 19 % à 20 % pour plusieurs années auparavant. Le taux d'imposition implicite des personnes seules a enregistré une diminution semblable de 16,3 % en 2002, en baisse par rapport à 16,6 % en 2001 et à un plateau d'environ 18 % depuis 1996.

Le taux d'imposition implicite moyen des familles de deux personnes ou plus dont le soutien économique principal avait moins de 65 ans a été de 17,9 % en 2002. Par contre, les taux d'imposition implicites moyens des familles de personnes âgées et des personnes âgées vivant seules étaient plus bas, soit de 12,9 % et 10,8 %, respectivement. La différence entre les personnes âgées et le reste de la population s'explique par le fait que le revenu à la retraite est en moyenne plus faible que le revenu touché pendant les années de travail; d'ailleurs, le rapport entre l'impôt et le revenu total pendant la retraite est également beaucoup plus faible en moyenne.

Plusieurs types de famille ont des taux d'imposition implicites semblables. En 2002, parmi les familles dont le soutien économique principal avait moins de 65 ans, les couples sans enfants comptant deux soutiens, les familles biparentales comptant deux soutiens et les familles biparentales comptant un soutien ont tous payé, en moyenne, environ le cinquième de leur revenu total en impôt (20 %, 19 % et 19 %, respectivement).

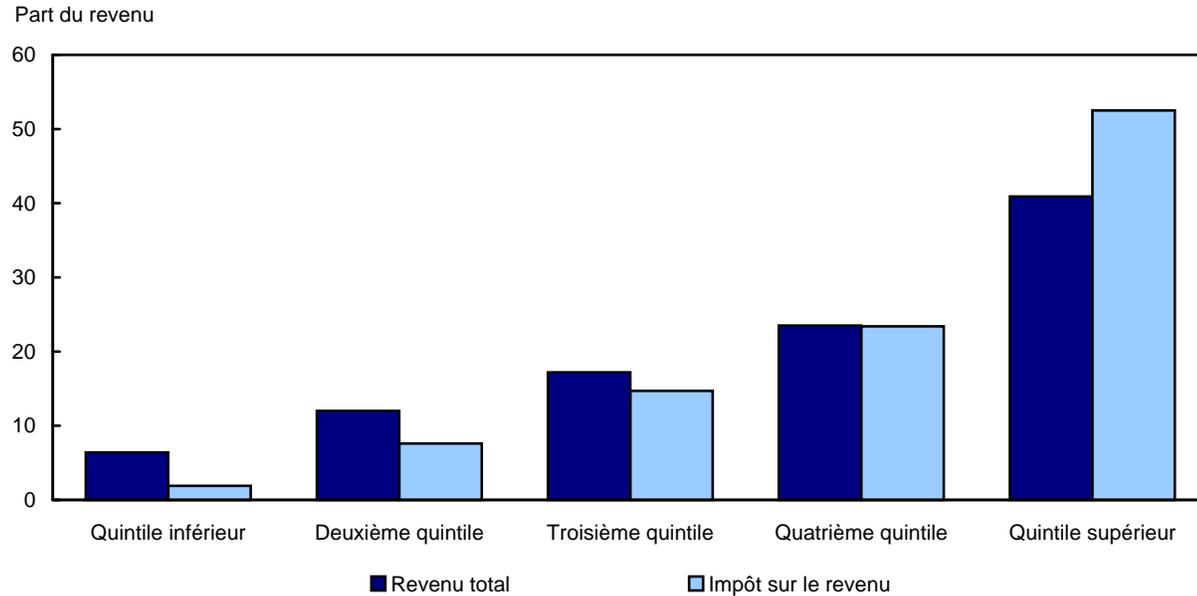
#### Proportion de l'impôt total sur le revenu selon le quintile de revenu

En 2002, les familles du quintile supérieur de revenu après impôt ont payé en moyenne 33 500 \$ en impôt sur le revenu, soit un peu plus de la moitié (53 %) du montant total d'impôt sur le revenu payé par les familles canadiennes. Une preuve de la progressivité du régime fiscal, ces familles à revenu élevé ont touché une part plus faible de l'ensemble du revenu du marché, soit 44 %. À l'autre extrémité de la distribution, on peut s'attendre à une situation inverse dans le contexte d'un régime fiscal progressif. En effet, les familles du quintile inférieur de revenu après impôt ont payé en moyenne 1 200 \$ en impôt

sur le revenu. Ce montant était égal à 1,9 % de l'impôt total sur le revenu des familles, tandis que leur part de l'ensemble du revenu du marché des familles s'est établie à 3,8 %.

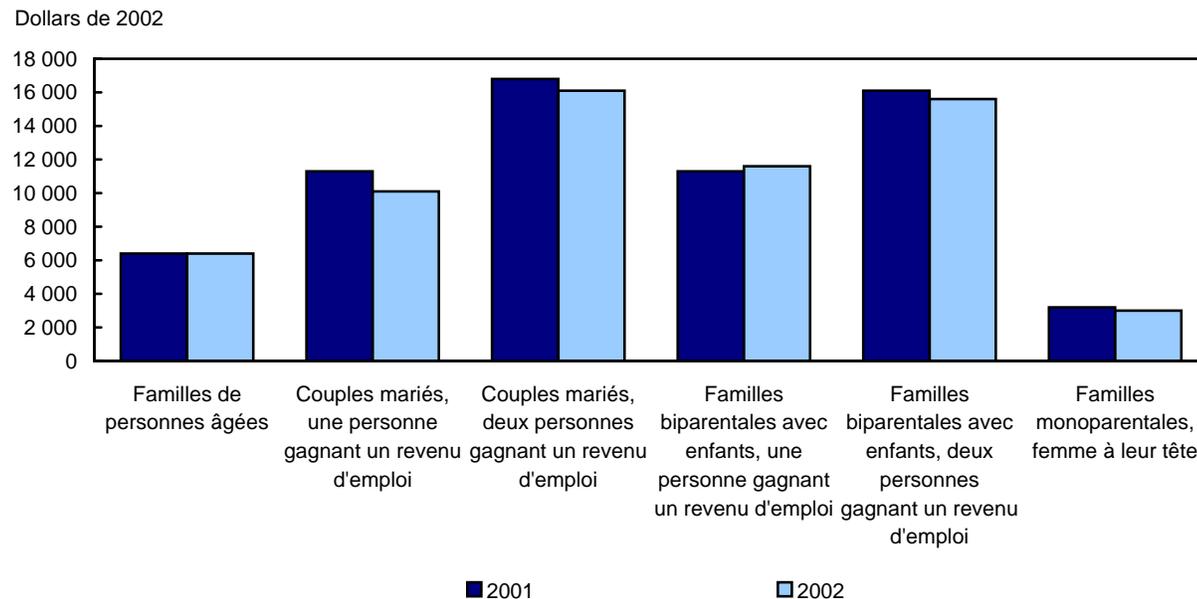
**Graphique 5.2**

**Part du revenu total et de l'impôt sur le revenu des familles par quintiles de revenu après impôt, 2002**



**Graphique 5.3**

**Impôt moyen sur le revenu selon le type de famille, 2001 et 2002**



## Revenu après impôt

Le revenu après impôt est défini comme étant le revenu total (le revenu du marché et les transferts gouvernementaux) moins l'impôt sur le revenu. Par conséquent, le revenu après impôt est fonction des deux mécanismes de redistribution de revenu que sont l'impôt et les transferts.

### **Après une hausse de cinq années consécutives, le revenu après impôt a connu une pause en 2002**

Après l'ajustement pour tenir compte de l'inflation, le revenu moyen après impôt pour les familles de deux personnes ou plus a atteint 60 500 \$ en 2002, demeurant virtuellement inchangé par rapport à 2001 (+ 0,3%). Cette variation était nettement moins importante que celle qu'avaient connue ces familles entre 1996 et 2001 et qui était de 3,2% en moyenne chaque année. Tout comme le revenu après impôt, le revenu du marché (- 0,2%) et le revenu total (-0,3%) sont restées relativement stables de 2001 à 2002. Le revenu après impôt a connu néanmoins une hausse de 18% comparativement à 1996.

En ce qui a trait aux familles monoparentales ayant une femme à leur tête, leur revenu est passé de 25 300 \$ à 30 800 \$ (+ 22%) de 1996 à 2002. En 2001, il était de 32 500 \$.

Les familles de deux personnes et plus dont le principal soutien économique était âgé de moins de 65 ans ont touché en 2002 un revenu après impôt de 63 200 \$, soit un revenu pratiquement égal à celui de l'année précédente (+ 0,2%). Par ailleurs, le revenu moyen après impôt de ces familles a augmenté depuis 1996 d'approximativement de 9 800 \$ soit près de 18%.

Au cours des dernières années, le revenu moyen après impôt des familles de personnes âgées n'a cessé d'augmenter, passant d'un minimum de 39 000 \$ en 1996 à un maximum de 43 400 \$ en 2002. Cependant, depuis 1996, ces familles ont connu une augmentation inférieure (+ 11%) à celle des familles dont le soutien économique a moins de 65 ans (+ 18%), soit une différence de 7,0 points de pourcentage.

Le revenu moyen après impôt des personnes seules s'élevait à 25 900 \$ en 2002, demeurant relativement inchangé par rapport à 2001 (+2,4%). Le revenu de ces personnes a connu une hausse continue (+ 17%) depuis 1996.

### **Des variations d'une province à l'autre entre 1996 et 2002**

Le revenu après impôt des familles de deux personnes ou plus a augmenté dans toutes les provinces depuis 1996. Entre 1996 et 2002, le taux de croissance nationale concernant ce type de familles s'élevait à 18%, mais les taux variaient considérablement d'une province à l'autre. L'Alberta et l'Ontario ont ainsi dépassées la moyenne nationale avec des taux de croissance de 20% et 18% respectivement. Le taux de croissance dans les autres provinces a varié entre 8,3% (Île-du-Prince-Édouard) et 17% (Nouvelle-Écosse et Québec). Entre 2001 et 2002, le revenu après impôt de ces familles est resté relativement stable pour l'ensemble des provinces.

De même, le revenu après impôt des personnes seules a augmenté de manière irrégulière selon les provinces. Depuis 1996, il a connu une croissance de 17% pour l'ensemble du Canada. Comme pour les familles de deux personnes et plus, le revenu des personnes seules a augmenté le plus en Ontario

et en Alberta, ayant connu respectivement une hausse de 22% et de 20% de 1996 à 2002. Par rapport à 2001, le revenu après impôt en 2002 est resté le même dans toutes les provinces et n'a pas connu de changement significatif.

## **Les transferts gouvernementaux et l'impôt ont contribué à réduire les disparités entre les différents types de famille**

En 2002, les familles de deux personnes et plus ont touché en moyenne 7 300 \$ en transferts gouvernementaux et ont payé 12 800 \$ d'impôt, soit une contribution nette de 5 500 \$. Cette contribution représentait 7,5 % de leur revenu avant transferts et impôt, ce qui revient à dire que la famille a conservé en moyenne 92,5 % de son revenu du marché.

Les couples mariés à deux soutiens et sans enfants sont ceux qui ont conservé la plus faible proportion, soit 83% de leur revenu du marché. À l'opposé, pour les familles dont le principal soutien était une personne âgée et pour les familles monoparentales ayant une femme à leur tête ce ratio était de 147% et de 120% respectivement. Autrement dit, ces familles ont touché plus en transferts gouvernementaux qu'elles n'ont payé d'impôt.

L'impôt sur le revenu des particuliers et les transferts gouvernementaux réduisent les différences de revenu entre les divers types de familles. Bien que le revenu moyen du marché des familles âgées correspondait à 56% du revenu moyen du marché du reste des familles, leur revenu après impôt s'établissait à 88 %. Le revenu moyen du marché des familles monoparentales ayant une femme à leur tête correspondait à 48% du revenu moyen du marché du reste des familles, mais, il s'élevait à 62% après les transferts et impôts.

## **Réduction de la disparité par quintile de revenus**

En 2002, les familles de deux personnes ou plus dont le revenu du marché se situait dans le quintile supérieur ont reçu 11,70 \$ pour chaque dollar touché par les familles appartenant au quintile inférieur. Après les transferts gouvernementaux et l'impôt, la différence était ramenée à 5,20 \$ pour chaque dollar.

Pour les personnes seules, la réduction était encore plus importante. Ceux qui se trouvaient dans le quintile supérieur touchaient 20,70 \$ pour chaque dollar gagné par les personnes seules du quintile inférieur. Après les transferts et impôts, les personnes seules du quintile supérieur recevaient 6,80 \$ pour chaque dollar gagné par les personnes seules du quintile inférieur.

Le revenu moyen après impôt pour les familles de deux personnes et plus a connu pratiquement la même évolution dans le quintile inférieur que dans le quintile supérieur, contrairement au revenu moyen du marché où les différences étaient plus importantes. Ainsi, pour le quintile inférieur, le revenu moyen après impôt est resté relativement stable par rapport à 2001 (- 0,4%), se situant autour de 22 300 \$ et il en va de même pour le quintile supérieur (- 0,8%) où le revenu après impôt était de 116 400 \$ en 2002.

Depuis 1996, le revenu moyen après impôt dans le premier quintile a connu une augmentation moins importante (+ 17% soit 3 200 \$) que celle du revenu du marché (+ 35% soit 3 200 \$). Dans le dernier quintile, le revenu après impôt et le revenu du marché ont connu une différence d'évolution moins importante, le revenu après impôt ayant augmenté de 20% (soit une augmentation de 19 300 \$) et le revenu du marché de 17% (soit une augmentation de 21 100 \$).

Pour les personnes seules, l'augmentation du revenu après impôt dans le premier quintile était plus importante que pour les familles de deux personnes et plus et a augmenté de 8,3% par rapport à 2001. En 2002, il était d'environ 7 800 \$. Pour le quintile supérieur, le revenu après impôt de ces personnes était de 53 200 \$ en 2002, demeurant virtuellement inchangé par rapport à 2001 (+ 0,8%). Ainsi, les personnes seules du quintile inférieur ont vu leur revenu après impôt augmenter de 22% (soit une augmentation de 1 400 \$) depuis 1996 alors que celles du quintile supérieur ont connu une augmentation de 17% (soit une augmentation de 7 600 \$).

## L'écart entre les quintiles a varié selon le type de famille

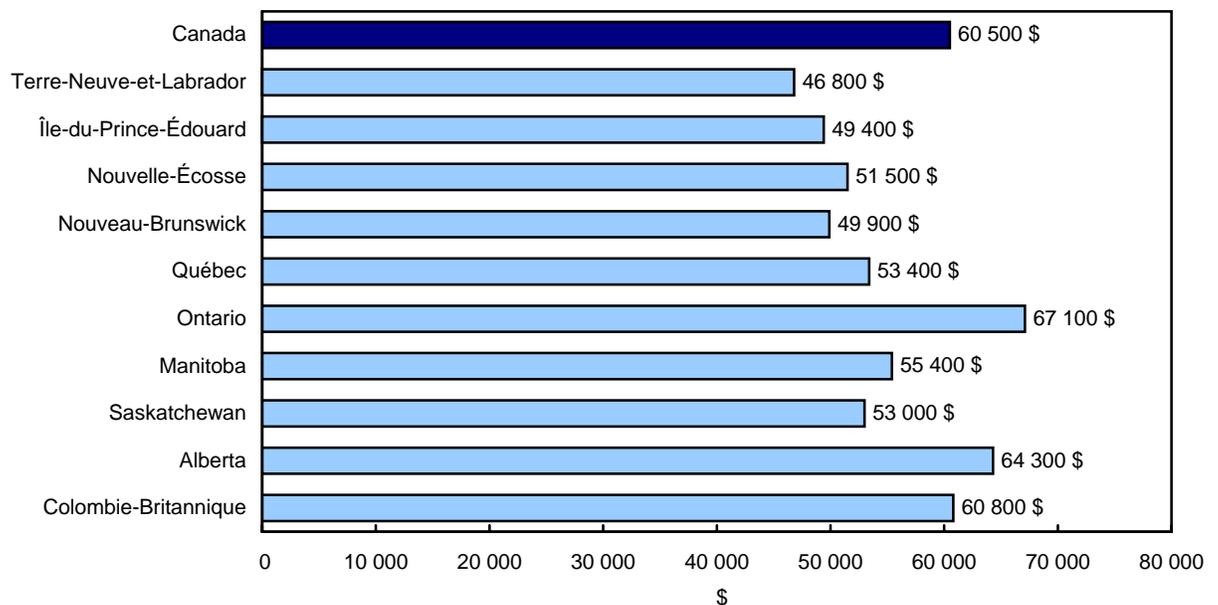
Depuis 1996, la différence entre le revenu après impôt des personnes du premier quintile et celui des personnes du dernier quintile a augmenté mais cet écart est plus ou moins grand selon le type de familles.

Pour les familles de deux personnes et plus, en 1996, la différence concernant le revenu après impôt pour les deux quintiles extrêmes était de 78 000 \$. En 2002, cet écart s'est accru et était de 94 100 \$, soit une augmentation de 20,6% en six ans.

Pour les personnes seules, l'écart observé entre le quintile inférieur et le quintile supérieur est passé de 39 200 \$ en 1996 à 45 400 \$ en 2002, soit une augmentation de 15,8%.

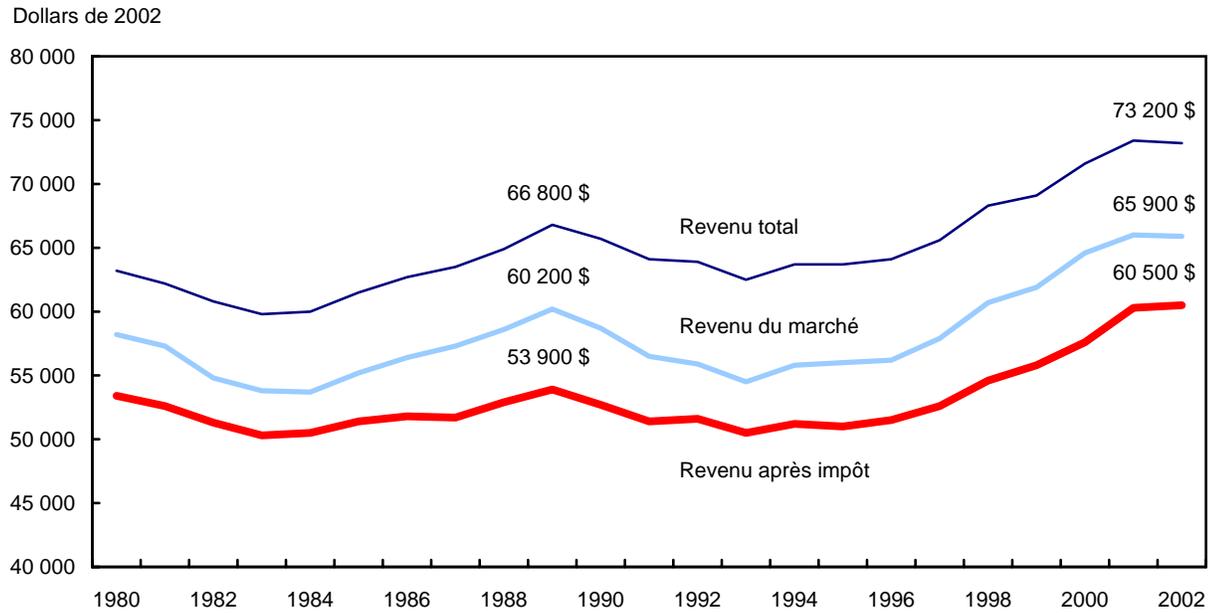
Graphique 6.1

### Revenu moyen après impôt des familles, Canada et provinces, 2002



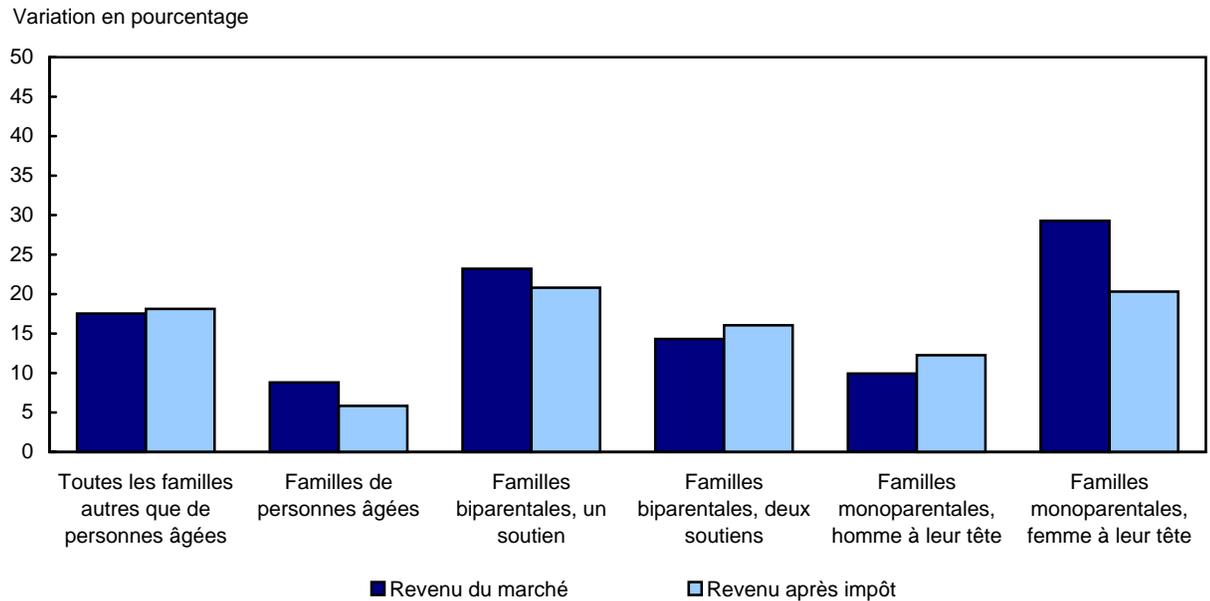
**Graphique 6.2**

**Les moyennes du revenu du marché, du revenu total et du revenu après impôt des familles ont suivi des tendances similaires, 1980 à 2002**



**Graphique 6.3**

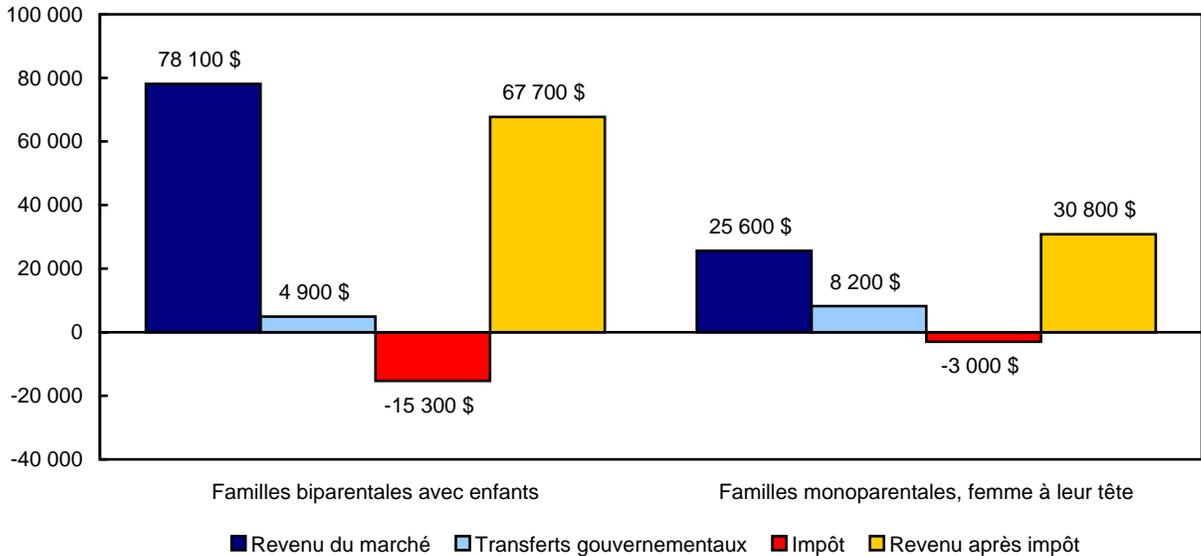
**Changement du revenu moyen du marché et du revenu moyen après impôt par type de famille 1992 et 2002**



**Graphique 6.4**

**Les familles monoparentales ayant une femme à leur tête ne gagnaient en moyenne que 33% du revenu du marché des familles biparentales, mais touchaient 45% du revenu après impôt de celles-ci, 2002**

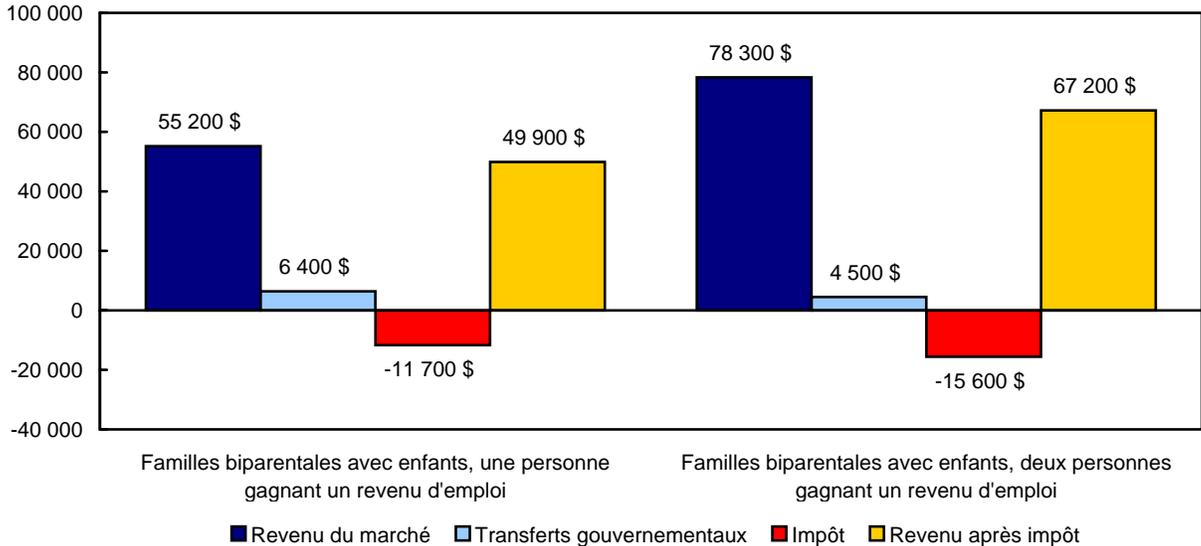
Dollars de 2002



**Graphique 6.5**

**Les familles biparentales comptant un seul soutien économique ont reçu 74% du revenu après impôt des familles comptant deux soutiens, 2002**

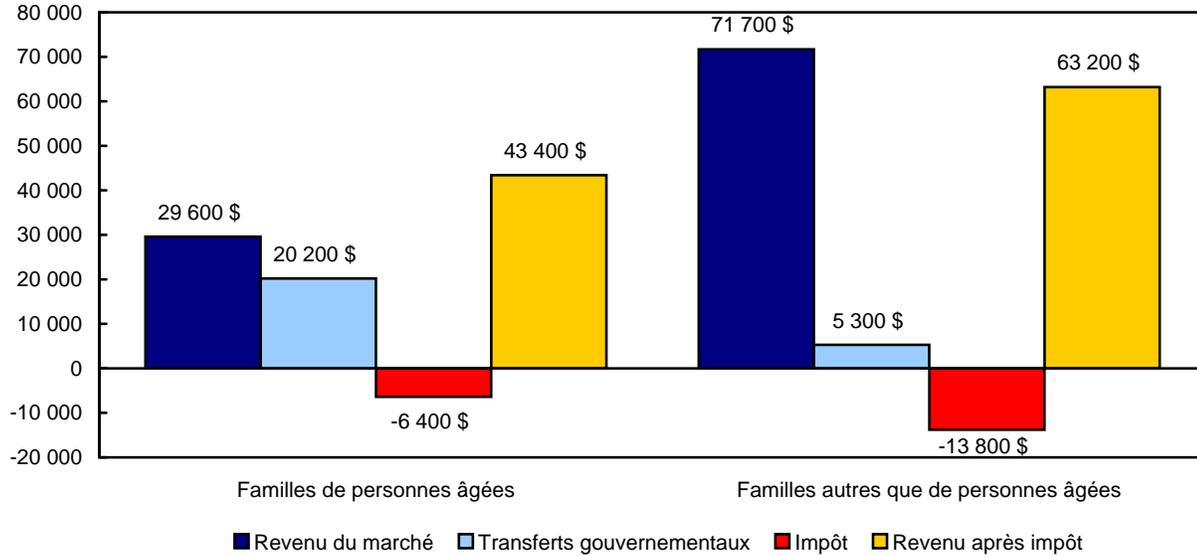
Dollars de 2002



**Graphique 6.6**

**Les transferts gouvernementaux et les impôts réduisent la disparité du revenu entre les familles de personnes âgées et les familles autres que de personnes âgées, 2002**

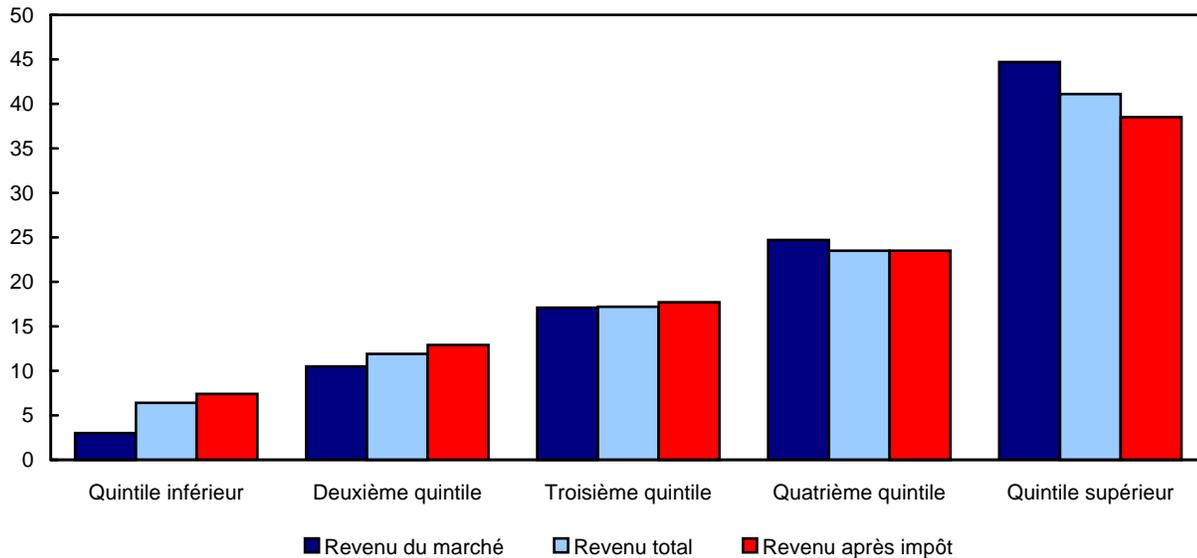
Dollars de 2002



**Graphique 6.7**

**Les familles des quintiles de revenu inférieurs ont eu de plus grandes parts du revenu global, après transferts et impôts, 2002**

Part du revenu



## Revenu familial : inégalité du revenu

Ce chapitre met en évidence les tendances générales de l'inégalité du revenu en fonction du revenu du marché et du revenu après impôt. Comme la différence entre ces deux concepts du revenu tient aux transferts gouvernementaux et à l'impôt sur le revenu, ce chapitre contient aussi des renseignements sur l'effet de redistribution du régime fiscal et du système de transferts.

### L'inégalité du revenu a-t-elle changé au cours des dernières années?

On peut procéder de plusieurs façons différentes pour trouver la réponse à cette question. Par exemple, on peut examiner la valeur absolue du revenu pour déterminer si les écarts entre les revenus de la population se sont accentués ou s'ils ont au contraire rétréci en termes monétaires. On peut aussi se pencher sur les parts relatives du revenu pour déterminer comment la répartition du revenu a évolué pour ce qui est de la part détenue par les familles au revenu le plus faible et celles au revenu le plus élevé. Selon la façon dont le revenu de toutes les familles a évolué, ces deux approches pourraient aboutir chacune à une conclusion différente. L'analyse ci-dessous montre les changements survenus dans l'inégalité du revenu des familles canadiennes selon l'un et l'autre point de vue.

Les écarts sur le plan du revenu après impôt se sont accentués en termes absolus de 1996 à 2001. Ce phénomène est attribuable principalement à l'augmentation plus importante du revenu moyen pour le cinquième des familles ayant des revenus supérieurs (quintile supérieur). En 2002, la répartition du revenu après impôt a été à peu près la même qu'en 2001.

En termes relatifs, la répartition du revenu après impôt a très peu changé durant toute la période allant de 1996 à 2002.

### Les revenus ont augmenté pendant plusieurs années pour toutes les tranches de répartition du revenu

Comme la variation du revenu agrégé peut influencer sur les conclusions au sujet de l'inégalité, il importe de reconnaître que le revenu moyen après impôt de toutes les familles est à la hausse depuis 1996. La plus grande partie de cette augmentation a eu lieu au cours des cinq années allant de 1997 à 2001. Le revenu moyen après impôt des familles a très peu changé de 2001 à 2002 (hausse de 0,3 %).

Lorsque la population de familles est répartie chaque année en cinq groupes de taille égale ou « quintiles » selon leur revenu après impôt en ordre ascendant, on constate que les cinq quintiles ont tous bénéficié dans une certaine mesure des augmentations du revenu après impôt survenues depuis 1996. Il en est de même pour le revenu du marché.

### Légère diminution de l'écart en termes monétaires en 2002 après une augmentation de 1996 à 2001

L'écart entre le revenu moyen après impôt du quintile supérieur et celui du quintile inférieur a augmenté chaque année, passant de 78 000 \$ en 1996 à 94 900 \$ en 2001. En 2002, cet écart s'est légèrement rétréci, passant à 94 100 \$ (-0,8 %). Pendant la période de 1996 à 2002, on estime que le revenu moyen après impôt des 20 % des familles de deux personnes ou plus au revenu supérieur a augmenté

de 19 300 \$, soit une hausse de 20 %. Le quintile inférieur a affiché une hausse du revenu moyen de 3 200 \$, soit une augmentation de 17 %. Le revenu moyen après impôt des trois quintiles du milieu a augmenté de 15 % à 16 %. Bref, les gains absolus affichés par le quintile supérieur étaient les plus importants en termes monétaires et en pourcentage du revenu au début de la période à l'étude. Le quintile inférieur a affiché les gains les plus faibles en termes monétaires mais les deuxièmes plus élevés en pourcentage du revenu au début de la période à l'étude.

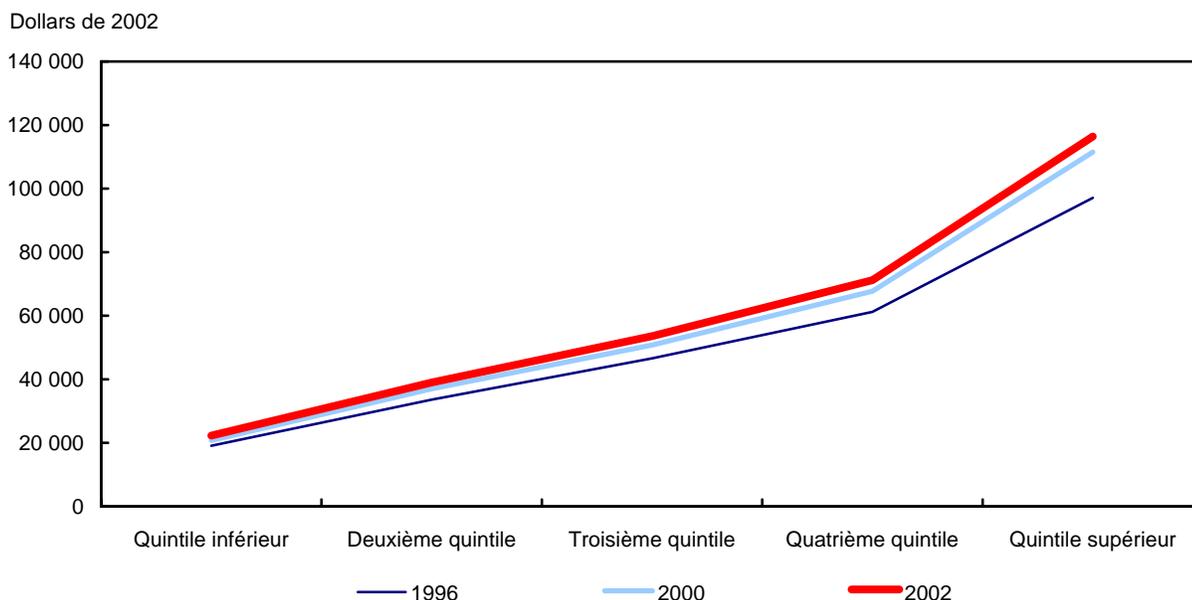
Pour ce qui est du revenu du marché au cours de la même période, celui des deux quintiles inférieurs (toujours selon le niveau de revenu après impôt) a affiché des augmentations en pourcentage beaucoup plus importantes que leur revenu après impôt. Cependant, leur revenu du marché est tellement faible que même une petite variation en termes monétaires se traduit par une importante variation en pourcentage. Par exemple, le revenu moyen du marché du quintile inférieur a augmenté de 35 % entre 1996 et 2002 et celui du deuxième quintile, de 23 %. En termes monétaires, toutefois, le revenu moyen du marché du quintile inférieur a augmenté de 3 200 \$ et celui du deuxième quintile, de 6 400 \$, par rapport à une augmentation de 21 100 \$ pour le quintile supérieur. Dans le cas du quintile supérieur, cette augmentation représentait une hausse de 17 % du revenu moyen du marché.

Le graphique 7.1 montre le revenu moyen après impôt des familles dans chaque quintile, à trois moments précis pendant la période de 1996 à 2002. Une courbe tracée entre les points de chaque paire de quintiles adjacents montre le degré d'inégalité dans la répartition entre les cinq groupes de la population, en termes absolus. Une pente plus forte entre les deux années laisse supposer que la distribution est devenue moins égale, tandis qu'une pente moins forte laisse supposer qu'elle est devenue plus égale.

Entre 1996 et 2000, la courbe du graphique 7.1 s'est déplacée vers le haut, la pente devenant plus forte. Cette tendance s'observe pour tous les segments de la courbe, mais particulièrement entre le quatrième et le cinquième quintile. On peut donc conclure que l'inégalité de la répartition du revenu s'est accentuée dans tous les cinq quintiles, mais particulièrement entre le quintile supérieur et tous les autres quintiles. Entre 2000 et 2002, la courbe s'est déplacée légèrement vers le haut, mais la pente n'est pas devenue beaucoup plus forte. On peut donc supposer que l'inégalité de la répartition a peu changé entre 2000 et 2002.

**Graphique 7.1**

**Revenu moyen après impôt des familles selon le quintile pour les années 1996, 2000 et 2002**



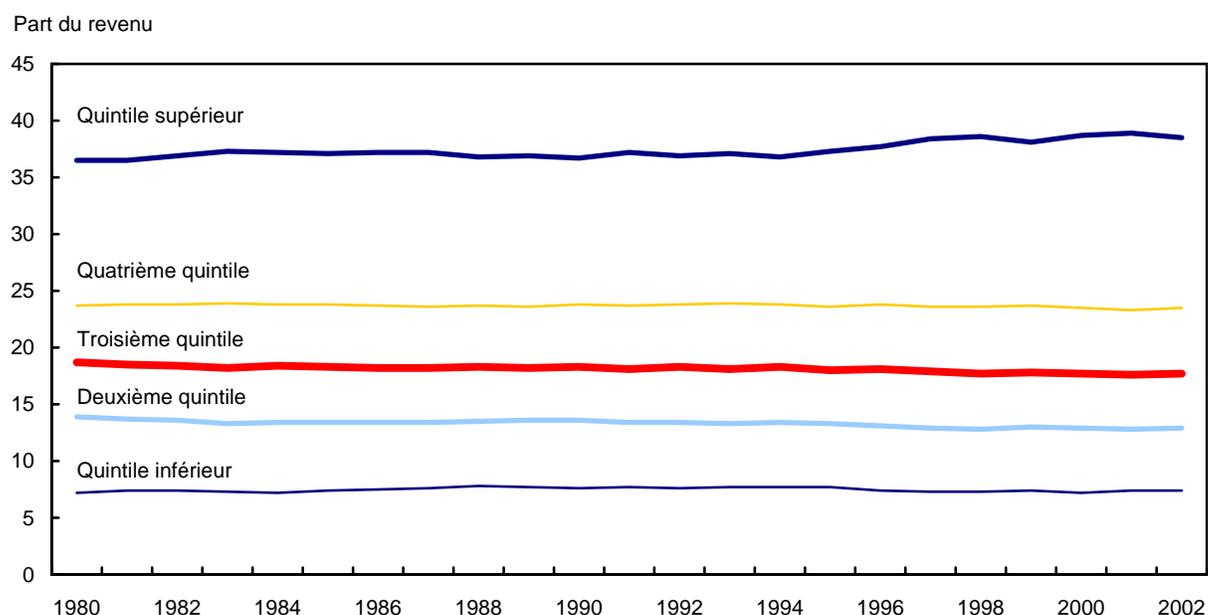
## L'inégalité du revenu en termes relatifs

En exprimant le revenu de chaque quintile en part du revenu de toutes les familles, nous nous concentrons sur les changements relatifs entre les quintiles. Une augmentation dans un quintile particulier s'accompagne nécessairement d'une diminution dans d'autres quintiles. Comment les parts du revenu des familles à revenu faible, moyen et élevé ont-elles évolué au cours des dernières années?

On constate une très petite augmentation progressive de la part du revenu des familles du quintile de revenu le plus élevé de 1996 à 1998, leur part du revenu après impôt étant passé de 38 % à 39 %. Entre 1998 et 2002, cette part n'a pas changé demeurant en moyenne à 39%. Les variations des parts de revenu du marché ont été encore moins manifestes durant la période de 1996 à 2002.

Graphique 7.2

### Parts du revenu après impôt agrégé selon le quintile, de 1980 à 2002



### Le ratio du quintile supérieur au quintile inférieur augmente

Une autre mesure relative de l'inégalité du revenu est le ratio du revenu moyen des familles au revenu le plus élevé à celui des familles au revenu le plus faible. Cette mesure porte sur les deux extrémités de la courbe de répartition du revenu. À nouveau, ces deux groupes de familles sont classés selon le quintile de revenu après impôt.

Ce ratio montre très bien la mesure dans laquelle les impôts et les transferts atténuent les différences entre les deux extrémités de la courbe. En ce qui a trait au revenu du marché, le ratio des revenus moyens des familles du quintile supérieur à celui des familles du quintile inférieur était de 11,7 à 1 en 2002, soit de 11,70 \$ pour le quintile supérieur pour chaque dollar de revenu du marché du quintile inférieur. Toutefois, après les impôts et les transferts, le ratio était nettement inférieur, soit de 5,2 à 1.

En ce qui concerne le ratio du revenu après impôt du quintile supérieur au quintile inférieur, il est demeuré relativement stable à environ 4,8 à 1 jusqu'en 1995. Par la suite, il a augmenté en 1996 et 1997 pour atteindre 5,3 et est demeuré aux alentours de 5,2 à 1 au cours de la période de quatre années menant à 2002.

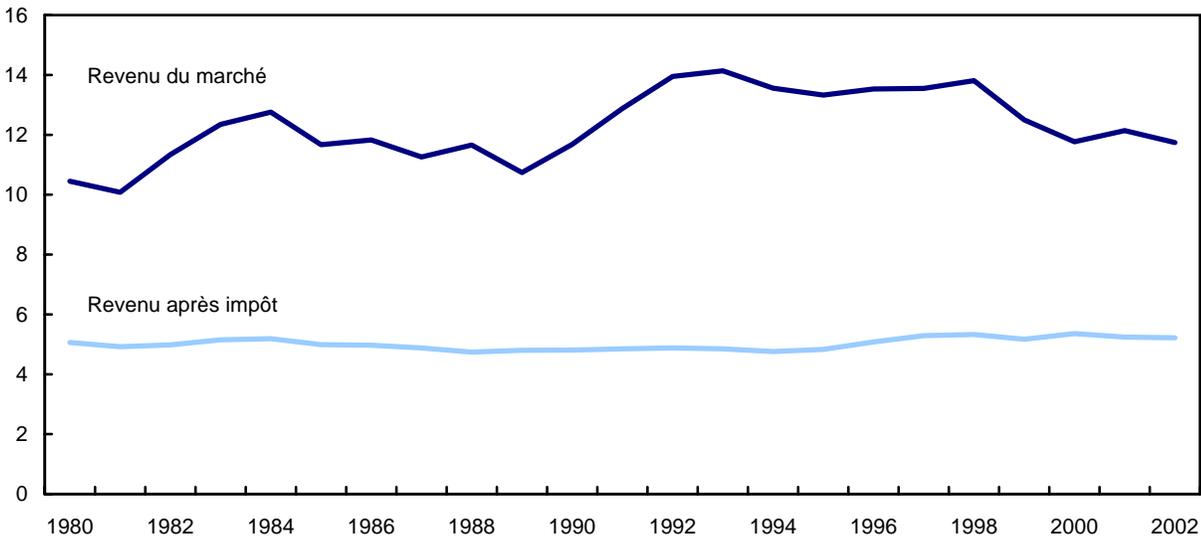
Bien que cette mesure laisse supposer que l'inégalité du revenu a augmenté en 1996 et 1997, il faut user de prudence en interprétant les variations de ce ratio. Une augmentation ou une diminution monétaire donnée sera toujours plus importante en pourcentage pour le quintile inférieur que pour le quintile supérieur. Dans le cas du ratio, tout particulièrement, lorsque le revenu du quintile inférieur augmente, la valeur du ratio peut diminuer alors même que l'écart monétaire entre le quintile supérieur et le quintile inférieur s'accroît.

La baisse du ratio du revenu du marché survenue entre 1998 et 2000 fait état d'ailleurs de cette contradiction apparente. Au cours de cette période, l'écart du revenu moyen du marché entre les 20 % des familles au revenu inférieur et les 20 % au revenu supérieur a augmenté de plus de 4 600 \$ en raison d'une hausse de 2 300 \$ pour le quintile inférieur et de 6 900 \$ pour le quintile supérieur. Il s'agissait manifestement d'une augmentation monétaire plus importante dans le cas du quintile supérieur. Cependant, comme il représentait une hausse de 23 % pour le quintile inférieur et de 5,0 % seulement pour le quintile supérieur, le ratio du revenu moyen du marché entre le quintile supérieur et le quintile inférieur a diminué, passant de 13,8 à 1 en 1998 à 11,8 à 1 en 2000. Le ratio du revenu moyen du marché entre le quintile supérieur et le quintile inférieur a ensuite augmenté, passant à 12,1 à 1 en 2001 pour diminuer ensuite en 2002, passant à 11,7 à 1.

**Graphique 7.3**

**Ratio du revenu moyen des familles du quintile supérieur et de celui des familles du quintile inférieur, compte tenu du revenu du marché et du revenu après impôt, 1980 à 2002**

Ratio du revenu moyen:  
Du quintile supérieur au quintile inférieur



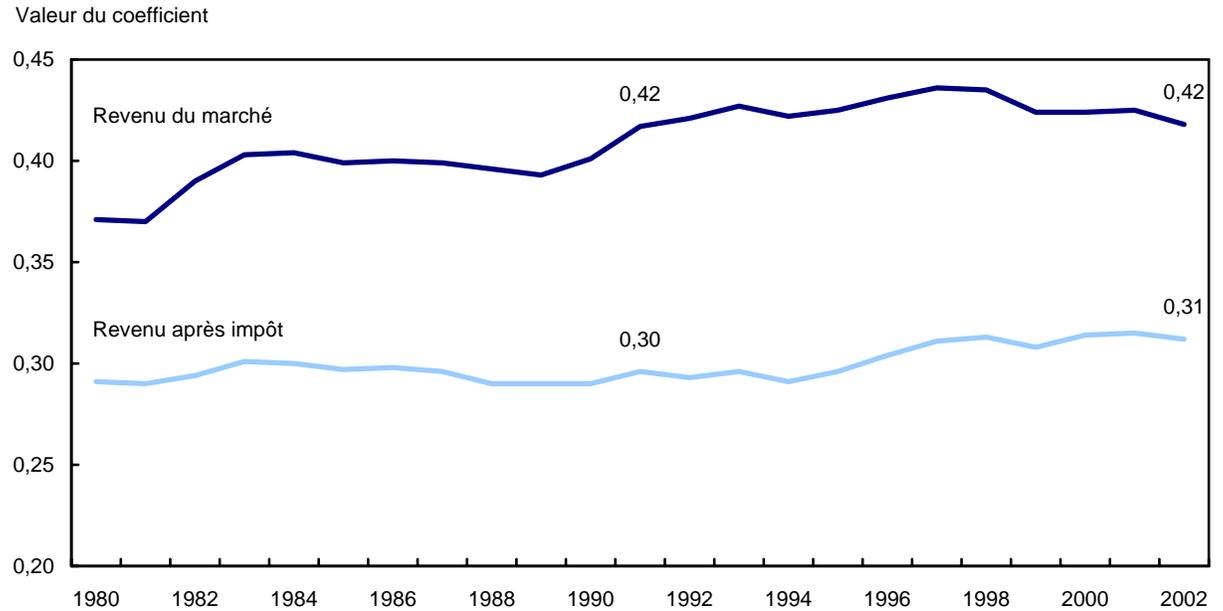
**Le coefficient de Gini diminue pour le revenu du marché et demeure stable pour le revenu après impôt en 2002**

Le coefficient de Gini, compris entre zéro et un, mesure le degré de l'inégalité de la répartition du revenu. Encore une fois, il s'agit d'une mesure relative de l'inégalité. Le coefficient serait de zéro (égalité parfaite) dans le cas d'une population dont chaque membre touche exactement le même revenu et il serait de un si un membre touchait tout le revenu et les autres n'en touchaient pas du tout. Même s'il n'y a pas d'interprétation simple d'une seule valeur d'un coefficient de Gini, la comparaison du niveau au fil du temps ou entre les populations, elle, est très simple : plus le coefficient est élevé, plus grande est l'inégalité de la répartition, et vice versa.

Les coefficients de Gini sont demeurés relativement stables de 1991 à 1995, soit à environ 0,43 pour le revenu du marché et à 0,30 pour le revenu après impôt, puis ont augmenté au cours des deux prochaines années. Ensuite, les coefficients de Gini pour le revenu du marché ont lentement baissé pour atteindre 0,42 en 2002 tandis que ceux pour l'impôt après revenu sont demeurés stables à 0,31.

**Graphique 7.4**

**Coefficients de Gini pour les familles, 1980 à 2002**



## Faible revenu

Une personne à faible revenu est une personne dont le revenu familial est inférieur aux seuils de faible revenu (SFR) de Statistique Canada. Les seuils reflètent un niveau de revenu auquel une famille est susceptible de dépenser une part considérablement plus grande de son revenu pour s'alimenter, se loger et se vêtir que la famille moyenne.

Les seuils de faible revenu ont été calculés à partir du revenu total (autrement dit, le revenu après les transferts gouvernementaux, mais avant les impôts) et du revenu après impôt. L'analyse ci-dessous nous renseigne sur le faible revenu après impôt. Statistique Canada juge que cette mesure est préférable et ce, pour deux raisons principales. D'abord, l'impôt sur le revenu et les transferts constituent essentiellement deux mécanismes de redistribution du revenu. Les taux avant impôt ne reflètent que partiellement les répercussions de la redistribution du régime fiscal et du système de transferts du Canada, en tenant compte de l'effet des transferts, mais non de celui de l'impôt sur le revenu. Puis, comme l'achat des produits de première nécessité se fait avec des dollars après impôt, il est logique d'utiliser le revenu après impôt des gens pour tirer des conclusions sur leur bien être économique général.

Quand peut-on considérer une personne comme étant à faible revenu? Les seuils de faible revenu sont établis en fonction de la taille de la famille, puisque les familles nombreuses ont besoin d'un revenu plus élevé pour subvenir à leurs besoins. Les seuils tiennent également compte de la variation des coûts selon la taille de la collectivité. En 2002, on a considéré qu'une famille de quatre personnes vivant dans une ville d'un demi million d'habitants ou plus était à faible revenu si le revenu total après impôt de tous les membres de la famille était inférieur au seuil de 30 576 \$. Pour la même famille en région rurale, le seuil était de 20 047 \$.

### **Après avoir baissé pendant cinq années consécutives, le taux des familles à faible revenu a cessé de baisser en 2002**

Après cinq années consécutives de diminution du taux de familles à faible revenu, reflétant le bon rendement de l'économie et une baisse de l'impôt sur le revenu, ce taux a cessé de baisser en 2002. Comme l'augmentation observée de 2001 à 2002 n'est pas statistiquement significative, seules les données recueillies durant les années à venir permettront de déterminer si la tendance a évolué. Ce taux de familles à faible revenu représente 605 000 familles.

Bien que le taux des familles à faible revenu ait varié, la situation financière des familles au dessous du seuil de faible revenu n'a pas changé au cours des six dernières années. En 2002, il aurait fallu en moyenne 6 900 \$ supplémentaires après impôt aux familles à faible revenu pour leur permettre d'atteindre le seuil de faible revenu. En valeur relative, cet écart a constitué 30 % du seuil de faible revenu. De 1996 à 2001, le manque à gagner des familles à faible revenu a été de 30 % à 32 %.

Chez les personnes seules, 1 015 000 ou 25 % étaient en situation de faible revenu en 2002, soit une diminution par rapport au taux de 34 % en 1996 et de 26 % en 2001. Il leur aurait fallu en moyenne 5 200 \$ supplémentaires pour leur permettre d'atteindre le seuil de faible revenu en 2002. En valeurs relatives, cet écart a constitué 36 % du seuil de faible revenu. De 1996 à 2001, le manque à gagner des personnes seules à faible revenu a été de 37 % à 39 %.

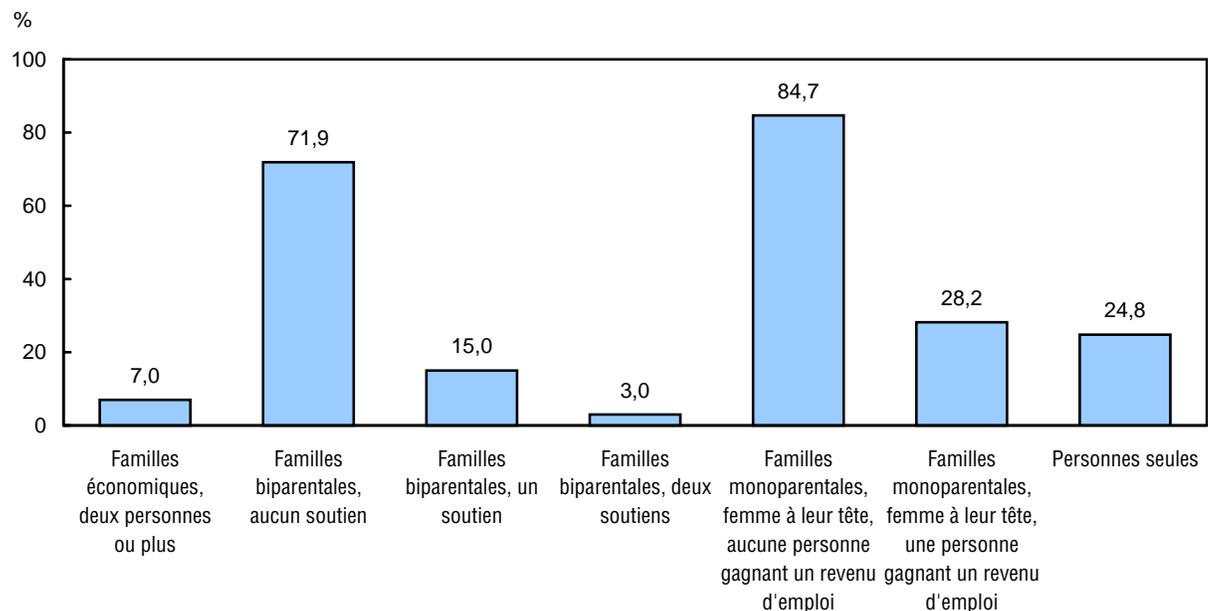
## Le taux de faible revenu a varié selon le type de famille et le nombre de soutiens

Au cours des sept dernières années, le taux des familles de personnes âgées à faible revenu a légèrement diminué, passant de 3,0 % en 1996 à 2,7 % en 2002, tandis que le taux des autres types de famille à faible revenu a baissé sensiblement, passant de 11,9 % à 7,7 %. L'écart entre ces taux s'est rétréci. Toutefois, les différences sont plus importantes entre les types de famille, lorsqu'on tient compte du nombre de soutiens économiques dans la famille. Seulement 5,5 % des couples mariés autres que de personnes âgées sans enfants au foyer étaient sous le seuil de faible revenu en 2002. Leur taux de faible revenu a été proche de 30 % dans les cas où les deux conjoints n'ont pas touché de revenu de travail en 2002, et a été nettement inférieur (2,3 %) si les deux ont touché une rémunération.

Pour ce qui est des 3 124 000 familles biparentales avec enfants, le taux moyen de celles à faible revenu a été de 5,4 %. La majorité de ces familles biparentales (1 943 000) comptaient deux soutiens économiques en 2002; le taux de familles à faible revenu de ce groupe était de 3,0 % (2,6 % l'année précédente). Des quelque 454 000 familles biparentales comptant un soutien économique, 15 % étaient sous le seuil de faible revenu. Bien que relativement peu nombreuses, des 45 000 familles biparentales sans soutien économique, 72 % étaient sous le seuil de faible revenu en 2002. Six ans plus tôt, le taux était encore plus élevé, soit de 81 %.

Graphique 8.1

### La plupart des familles sans soutien économique étaient à faible revenu, 2002



### Le taux des familles monoparentales à faible revenu ayant une femme à leur tête a augmenté après avoir baissé pendant cinq années consécutives

Après avoir baissé pendant cinq années d'affilée, passant de 49 % en 1996 à 30 % en 2001, le taux de familles monoparentales à faible revenu ayant une femme à leur tête a augmenté en 2002 : des 500 000 familles monoparentales ayant une femme à leur tête, 35 % ont été à faible revenu. Environ 82 % des familles monoparentales ayant une femme à leur tête ont touché une rémunération en 2002 (le même taux qu'en 2001) tandis qu'en 1996, ce taux était de 65 %. Bien que le taux des familles monoparentales à faible revenu ayant une femme à leur tête et comptant un soutien économique soit environ quatre fois supérieur à la moyenne de l'ensemble des familles

(28 % par rapport à 7,0 %), ces familles s'en tirent nettement mieux que les mères seules sans rémunération : 85 % de ces dernières étaient en deçà du seuil de faible revenu en 2002.

Par contre, le taux de faible revenu des familles monoparentales ayant un homme à leur tête a diminué par rapport à 1996 où il était de 22 %. En 2002, il avait diminué de moitié pour s'établir à 11 %.

### **Le taux de faible revenu a poursuivi sa tendance à la baisse chez les enfants mais a augmenté légèrement pour l'ensemble des Canadiens**

Après une hausse continue au début des années 90, le taux des personnes à faible revenu a atteint un sommet en 1996, à 14,0 %, puis a baissé à 9,3 % en 2001. En 2002, 9,5 % de tous les Canadiens étaient sous le seuil de faible revenu (environ 2,9 millions de personnes). La fréquence du faible revenu est plus élevée chez les femmes que chez les hommes (10,1 % par rapport à 8,8 % en 2002).

Environ 702 000 enfants de moins de 18 ans vivaient dans des familles à faible revenu en 2002, soit une diminution par rapport aux 1 175 000 enfants qui étaient dans cette situation en 1996. La proportion d'enfants vivant dans des familles à faible revenu diminue depuis 1996, année où elle a atteint un sommet de 16,7 % selon le revenu après impôt. En 2002, le pourcentage d'enfants vivant dans une famille à faible revenu a chuté à 10,2 %, le taux le plus faible depuis 1980 (première année pour laquelle des données comparables sont disponibles). En 2001, le taux était de 10,4 %.

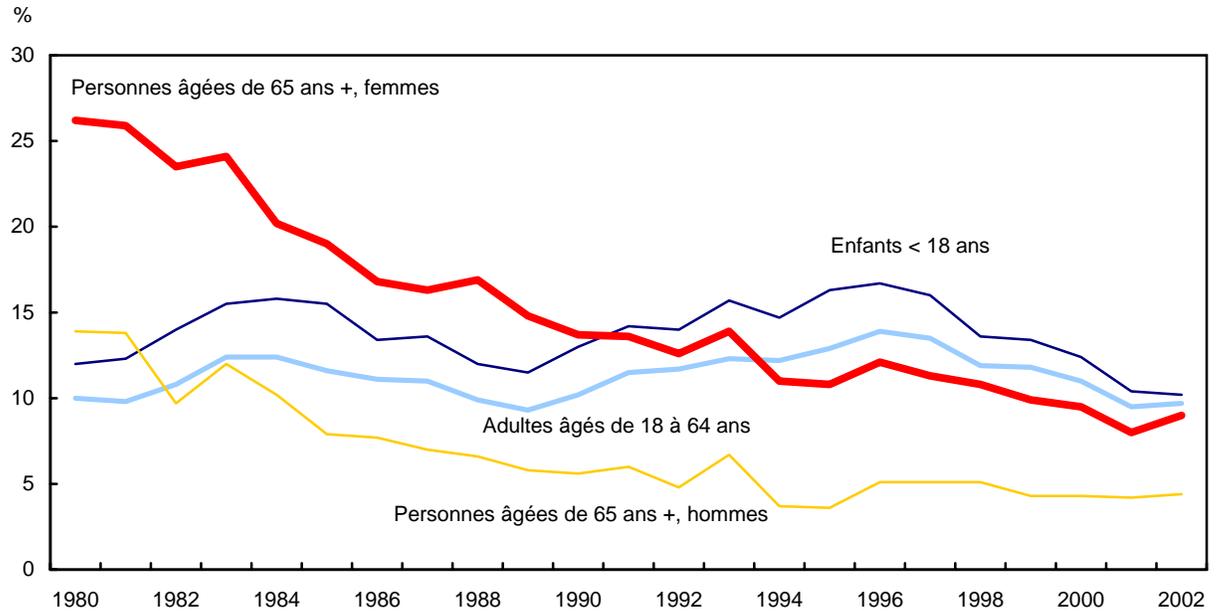
Un nombre comparable d'enfants vivant dans des familles à faible revenu se trouvent dans des familles biparentales et dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête (341 000 et 329 000, respectivement). Toutefois, le taux de faible revenu des enfants vivant dans des familles biparentales, à 6,0 % en 2002, était nettement inférieur à celui des enfants vivant dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête (39 %).

Chez les personnes âgées (65 ans et plus), les taux de personnes à faible revenu et les tendances qui s'y rapportent varient selon le sexe. En 2002, le taux des femmes à faible revenu de 65 ans et plus était de 9,0 %, tandis que le taux pour les hommes était de 4,4 %. Historiquement, les taux de faible revenu des femmes âgées constituent plus du double des taux des hommes âgés. De 1980 à 1992, le taux des hommes âgés à faible revenu a diminué progressivement d'un sommet d'environ 14 % pour se stabiliser au début des années 90 à environ 4 à 5 %. Pour les femmes âgées, le taux de faible revenu diminue progressivement depuis 1980 quand il était d'environ 26 %. Les personnes âgées vivant seules ne s'en tirent pas aussi bien que celles vivant dans une famille : 18 % étaient en situation de faible revenu en 2002, comparativement à seulement 2,2 % des personnes âgées vivant dans une famille économique. Le taux de personnes à faible revenu est de 20 % pour les femmes âgées vivant seules et de 14 % pour les hommes âgés vivant seuls.

Les personnes de 18 à 64 ans constituent environ les deux tiers de la population à faible revenu. En 2002, ce groupe d'âge était à faible revenu dans une proportion de 9,7 %, taux qui se rapproche du taux moyen de l'ensemble de la population.

Graphique 8.2

**Taux de faible revenu chez les enfants, les adultes d'un âge de travailler, et les personnes âgées, 1980 à 2002**



**Franchir le SFR**

Souvent, le revenu d'une famille varie considérablement au fil du temps. Un soutien économique de la famille peut perdre son emploi ou un deuxième membre de la famille peut intégrer le marché du travail. La famille elle-même peut vivre un changement, comme la séparation des conjoints, qui influe souvent sur le revenu. La naissance d'un enfant, un parent âgé qui s'ajoute au ménage ou même le déménagement dans une grande ville sont des facteurs qui peuvent influencer sur les besoins en revenu. À la suite de ces changements, une famille peut « franchir le seuil », soit passer au dessus ou sous le seuil de faible revenu.

De toutes les personnes à faible revenu en 2001, 33 % ont cessé de l'être en 2002, tandis que les 67 % restants sont demeurés sous le seuil de faible revenu pendant les deux années. De toutes les personnes à faible revenu en 2002, 33 % ne l'étaient pas l'année précédente. Bref, il y a manifestement un taux de roulement au sein de la population à faible revenu d'une année à l'autre même lorsque le taux global de faible revenu ne change pas beaucoup, comme cela était le cas entre 2001 et 2002. Il y a au moins des personnes qui ne sont pas à faible revenu en permanence. Toutefois, ce taux de roulement signifie également que, sur plusieurs années, le nombre de personnes qui ont été à faible revenu à un moment donné est beaucoup plus important que ce que pourraient laisser croire les taux annuels de personnes à faible revenu.

**Le faible revenu a touché plus d'une personne sur cinq sur une période de six ans**

Selon les données portant sur la période de 1996 à 2001, près du quart de tous les Canadiens ont connu une période de faible revenu à un moment donné durant ces six ans (24 %). Cette observation rend compte de la nature transitoire du faible revenu chez certaines personnes. Environ 8,5 ont été sous le seuil de faible revenu pendant un an et 5,0 % l'ont été pendant deux ans (pas nécessairement consécutifs). À l'autre extrémité, 3,1 % de la population a été en situation de faible revenu pendant

les six ans. En moyenne, de toutes les personnes ayant été au moins une fois sous le seuil de faible revenu, elles y ont été pendant 2,7 ans sur la période de 6 ans.

Chez les enfants de moins de 18 ans, 29 % ont vécu dans des familles qui étaient sous le seuil de faible revenu à un moment ou l'autre entre 1996 et 2001. Environ 9,6 % ont été en situation de faible revenu pendant un an et 2,8 % l'ont été pendant les six ans. En moyenne, les enfants ont été en situation de faible revenu pendant 2,7 ans, soit le même nombre que la moyenne de l'ensemble des personnes.

Au cours de la période de 1996 à 2001, 14 % des personnes âgées ont été en situation de faible revenu à un moment ou l'autre. Bien que ce taux soit inférieur au taux de 24 % de l'ensemble de la population, 4,2 % des personnes âgées ont été en situation de faible revenu pendant les six ans, ce qui est supérieur au taux de l'ensemble des Canadiens.

### Graphique 8.3

#### Personnes ayant eu un faible revenu pendant au moins une année durant une période de six ans, 1996-2001

